Rencontres Ipbes-Giec

26 septembre 2024

En collaboration avec la Plateforme internationale pour la durabilité de l'océan (Ipos)

Avec le soutien du Commissariat général au développement durable du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche (MTEBFMP-CGDD), le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), le projet RESPIN (*REinforce Science-Policy interfaces in innovative ways to boost effectiveness and INterconnectedness of biodiversity and climate policies*) et la Direction Générale des Finances publiques (DGFip)

Organisées régulièrement par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), les rencontres Ipbes-Giec visent à réunir les communautés de recherche, les décideurs publics et privés et les parties prenantes sur les enjeux de biodiversité et de climat à un niveau international. Elles contribuent ainsi à la prise en compte conjointe de ces enjeux.

Le Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et l'Ipbes (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) ont pour but de renforcer l'interface science-politique sur le climat et la biodiversité et de fournir aux décideurs publics et privés une évaluation de l'état des connaissances existantes pour une meilleure prise en compte de ces enjeux.

Ces rencontres doivent ainsi permettre :

- Le rapprochement des communautés d'experts sur la biodiversité et le climat et l'échange d'expériences.
- L'identification d'améliorations des processus internationaux de l'Ipbes et du Giec, soit pour la préparation des rapports par les experts, soit pour leur appropriation par les décideurs. Des retours peuvent être transmis aux secrétariats internationaux des plateformes, le cas échéant.
- L'identification de recommandations sur le contenu des rapports de l'Ipbes et du Giec, notamment par une meilleure intégration mutuelle des enjeux biodiversité et climat et un meilleur dialogue entre les attentes des décideurs et la réalité du travail des experts.
- La mutualisation des recommandations Ipbes et Giec pour éclairer les décisions avec des recommandations pertinentes pour la biodiversité et le climat.
- L'amélioration des processus de mobilisation des experts et des organismes/instituts pour une mobilisation accrue de la communauté d'experts français auprès de ces plateformes, notamment pour des fonctions à responsabilité (co-présidence, coordination ou rédaction de chapitres), pour les relectures des projets de rapport ou pour l'accueil d'unités de coordination ou de réunions dans les organismes français.
- L'amélioration de l'intégration des parties prenantes et de la prise en compte des connaissances des acteurs locaux dans les travaux d'expertise internationaux et dans les processus de décision.

L'édition 2024, 9ème depuis 2014, des rencontres Ipbes-Giec, organisée le 26 septembre, en partenariat avec la Plateforme internationale pour la durabilité de l'océan (Ipos), le Commissariat général au développement durable du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche (MTEBFMP-CGDD), le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), le projet RESPIN (*REinforce Science-Policy interfaces in innovative ways to boost effectiveness and INterconnectedness of biodiversity and climate policies*) et la Direction Générale des Finances publiques (DGFip), a été introduite par Nathalie MORATA (Responsable du pôle coordination européenne et international, FRB), Emmanuelle SWYNGHEDAUW (Adjointe de l'Ambassadrice pour l'environnement, MEAE), Olivier POIVRE D'ARVOR (Ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes, MEAE), Marie-Elisabeth GOULLIN (Adjointe à la Déléguée de la Directrice Générale des Finances Publiques), Amélie COANTIC (Adjointe au commissaire général au développement durable, MTEBFMP) et Denis COUVET (Président de la FRB).

La matinée était consacrée à une séance plénière pour présenter le fonctionnement, les processus et les productions de l'Ipbes et du Giec et à une table ronde sur les enjeux biodiversité et climat de l'océan introduite par les présentations de l'évaluation mondiale de l'océan (WOA), de la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (COI-Unesco), de la décennie des sciences océaniques et de l'Ipos.
Puis, les participants (environ 100 personnes) ont été conviés à plusieurs sessions d'ateliers sur les sujets suivants :

- L'amélioration de la légitimité et de l'inclusivité des plateformes/panels et l'implication des parties prenantes ;
- La convergence des enjeux biodiversité et climat ;
- L'implication et l'engagement au sein de l'Ipbes et du Giec ;
- La prise en compte des recommandations Ipbes et Giec par les décideurs politiques ;
- Les recommandations de l'Ipbes et du Giec pour l'océan**.**

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES 5
SYNTHESE DES PRESENTATIONS DE LA MATINEE 7
Mots d'ouverture 7
Présentation de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes) 11
Présentation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) : Dispositif, lien avec les politiques environnementales, enjeux et réalisations. 14
Présentation de l'évaluation mondiale de l'océan (*World Ocean Assessment*, WOA) 16
Présentation de la Commission océanographique intergouvernementale (COI-Unesco) 19
Présentation de la décennie pour les sciences océaniques 21
Présentation de la Plateforme internationale pour la durabilité de l'océan (Ipos) 23
Table ronde sur les enjeux de l'océan pour mieux appréhender les liens biodiversité-climat 25
SYNTHESE DES DISCUSSIONS EN ATELIERS 28
Atelier 1 – L'amélioration de la légitimité et de l'inclusivité des plateformes/panels et l'implication des parties prenantes 28
Atelier 2 – La convergence des enjeux biodiversité et climat 30
Atelier 3 – L'implication et l'engagement au sein de l'Ipbes et du Giec 34
Atelier 4 – La prise en compte des recommandations Ipbes et Giec par les décideurs politiques 38
Atelier 5 – Les recommandations de l'Ipbes et du Giec pour l'océan 41
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 49

LISTE DES ACRONYMES

- **AFD** : Agence française de développement
- **AMP** : Aires marines protégées
- **AR6** : sixième rapport d'évaluation du Giec
- **AR7** : Septième rapport d'évaluation du Giec
- **ARB** : Agence régionale de la biodiversité
- **BBNJ** : Traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine
- **Biodiversa+** : Partenariat européen pour la biodiversité
- **CDB** : Convention sur la diversité biologique
- **CCNUCC** : Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
- **Cesab** : Centre de synthèse et d'analyse sur la biodiversité
- **CGDD** : Commissariat général au développement durable
- **CIEM** : Conseil international pour l'exploration de la mer
- **CIS** : Conseil international de la science
- **CLA** : Auteur principal coordinateur
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique
- **CNULCD** : Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- **COI-Unesco** : Commission Océanographique Intergouvernementale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- **Cop** : Conférence des Parties
- **DAEI** : Direction des affaires européennes et internationales du MTEBFMP
- **DGFip** : Direction Générale des Finances Publiques
- **Drias** : donner accès aux scénarios climatiques régionalisés français pour l'impact et l'adaptation de nos sociétés et de notre environnement.
- **ESTP** : École spéciale des travaux publics – Grande école d'ingénieurs de la construction
- **FRB** : Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- **GEO** : groupe sur les observations de la Terre
- **Giec** (IPCC en anglais) : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- **GOOS** : Système mondial d'observation de l'océan
- **Ifremer** : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
- **INRAE** : Institut national de recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
- **IOCAfrica** : Commission Océanographique Intergouvernementale pour l'Afrique
- **IOCaribe** : Commission Océanographique Intergouvernementale pour la Caraïbe
- **IOCINDIO** : Commission Océanographique Intergouvernementale pour l'océan Indien
- **Ipos** : Partenariat international pour la durabilité des océans
- **Ipbes** : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
- **IPLC** : communautés locales et peuples autochtones
- **KMGBF** : Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming – Montréal
- **MEAE** : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- **MEP** : groupe d'experts multidisciplinaires de l'Ipbes
- **MTEBFMP** : Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, des Forêts, de la Mer et de la Pêche
- **ODD** : Objectifs de Développement Durable
- **OHHLEP** : panel d'experts de haut niveau sur Une seule santé
- **OMM** : Organisation météorologique mondiale

- **ONG** : organisation non gouvernementale
- **OOSC** : *One Ocean Science Congress*
- **OPOC** : Bureau du commissaire de l'océan Pacifique
- **OBIS** : Système d'information sur la biodiversité des océans
- **OSF** : Fondation sur la durabilité de l'océan
- **POC** : Plateforme océan et climat
- **PPR :** programme prioritaire de recherche
- **PEPR** : Programme et Équipement Prioritaire de Recherche
- **PNACC** : plan national d'adaptation au changement climatique
- **PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'environnement
- **RESPIN** : *REinforce Science-Policy interfaces in innovative ways to boost effectiveness and INterconnectedness of biodiversity and climate policies.*
- **SfN** : Solution fondée sur la nature
- **SROCCC :** Rapport spécial du Giec sur l'océan et la cryosphère
- **TRACC :** Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique
- **TSU :** Unité de support technique
- **UICN :** Union internationale pour la conservation de la nature
- **Unoc :** Conférence des Nations Unies sur l'océan
- **WESTPAC** : Commission Océanographique Intergouvernementale pour le Pacifique occidental
- **WOA :** évaluation mondiale de l'océan

SYNTHESE DES PRESENTATIONS DE LA MATINEE

MOTS D'OUVERTURE

Nathalie MORATA (responsable du pôle coordination européenne et internationale de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, FRB)

Mesdames et messieurs, chers collègues et amis, merci d'être venus si nombreux à cette 9e édition des rencontres Ipbes-Giec, pour laquelle nous avons souhaité cette année proposer un focus sur l'océan. Cet évènement est organisé par la FRB depuis 2014, et cette année en collaboration avec l'Ipos, les points focaux Ipbes et Giec et leurs ministères, avec le soutien du MTEBFMP-CGDD et du projet européen RESPIN, qui sera présenté plus tard dans les ateliers.
Un immense merci à la DGFip de nous accueillir si chaleureusement.
L'objectif de ces rencontres est d'opérer un rapprochement entre les communautés de recherche biodiversité et climat et d'échanger sur leurs expériences afin d'améliorer les processus des plateformes internationales. La mobilisation des experts français et l'intégration des parties prenantes pour des fonctions à responsabilité, les relectures, l'accueil d'unités de coordination ou de réunions sont des exemples de sujets conjoints qui nous tiennent à cœur.
À travers ce rapprochement, c'est aussi une meilleure intégration mutuelle des enjeux biodiversité et climat qui est visée, voire une mutualisation des recommandations Ipbes et Giec pour éclairer des décisions pertinentes pour la biodiversité et le climat.

Emmanuelle SWYNGHEDAUW (adjointe de l'Ambassadrice pour l'environnement, MEAE)

Cette année étant marquée par une triple conférence des parties (Cop), il est essentiel de travailler en synergie sur ces thématiques et de mettre en valeur le rôle de la science dans ces enceintes, en particulier sur la convergence des enjeux pour renforcer l'agenda 2030. En particulier, la Cop16 de la Convention pour la diversité biologique aura lieu fin octobre 2024 et la science est d'une importance majeure pour soutenir les discussions sur la biodiversité. L'Ipos est une plateforme stratégique pour le rôle de la science dans la prise de décision. La convergence entre les enjeux climat et biodiversité, bien qu'elle soit débattue depuis longtemps, reste fragile, que ce soit au sein de la Convention climat, de la Convention biodiversité ou de l'Ipbes. Toutefois, des avancées ont été possibles grâce aux solutions fondées sur la nature (SfN). Par exemple, les partenariats forêt-nature-climat visent à soutenir collectivement des pays ayant pris des engagements, comme la République démocratique du Congo et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec un accent sur le renforcement des capacités humaines et techniques en recherche. Nous avons donc besoin d'une convergence à différentes échelles, notamment entre le Giec et l'Ipbes, pour avancer de manière coordonnée.

Olivier POIVRE D'ARVOR (ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes, MEAE) – Intervention en vidéo

Les rencontres Ipbes-Giec, qui réunissent les acteurs privés, publics et parties prenantes sur la biodiversité et le climat, sont une heureuse initiative. Je vous remercie de m'y avoir convié. L'appréhension des enjeux environnementaux ne peut être circonscrite à un cercle restreint de scientifiques, militants ou spécialistes. Son approche holistique, illustrée aujourd'hui par le partenariat entre la DGFip et la FRB, est plus que nécessaire.
L'administration doit être pleinement sensibilisée et formée sur les questions environnementales dans le cadre de la mise en place des politiques publiques. À cet égard, la protection de l'océan est un sujet commun, et les conséquences de sa mauvaise santé nous concerneront tous. Il nous faut donc aujourd'hui œuvrer en faveur de la mobilisation de chaque acteur, du local à l'international, du public au privé, de la société civile aux élus et aux chefs d'entreprise.

C'est d'ailleurs avec cette ambition que la France et le Costa Rica accueilleront la troisième conférence des Nations Unies sur l'océan (Unoc-3) à Nice du 9 au 13 juin 2025. En tant qu'envoyé spécial du président de la République pour cette conférence, j'ai pour mission de porter ces objectifs afin d'obtenir un accord historique en faveur de l'océan. Les accords de Nice à l'image des progrès réalisés à Paris durant la Cop21.

Pour cela, trois priorités ont été fixées. Tout d'abord, œuvrer à l'aboutissement des processus multilatéraux liés à l'océan, tels que l'entrée en vigueur du traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (BBNJ), ou les négociations du traité mondial sur la pollution par les plastiques. Deuxièmement, mobiliser les financements pour l'objectif de développement durable 14 (ODD14), le moins bien financé de tous, et soutenir le développement d'une économie bleue durable.
Troisièmement, enfin, renforcer et mieux diffuser les connaissances liées aux chances de la mer pour une meilleure prise de décision. À cet effet, la science sera au cœur des priorités de l'Unoc-3. Et parmi les trois événements spéciaux précédant la conférence, le *One Ocean Science Congress* (OOSC), coorganisé par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), réunira des milliers de scientifiques internationaux entre le 4 et le 6 juin 2025.

Il s'agira de mettre en évidence les synergies entre les forces de la recherche de tous ces pays et de fournir à la fin des recommandations pour les discussions des chefs d'État à l'Unoc-3. La conférence Océan sera également la plateforme pour engager les pays du monde entier à contribuer à des livrables scientifiques qui auront des conséquences majeures pour l'océan. Premièrement, la constitution de l'Ipos que la COI-Unesco pourra accueillir au sein de son organisation afin de fournir un outil de coopération et de facilitation sciences-politiques. Ensuite, l'organisation intergouvernementale Mercator, qui permet de produire des prédictions sur la santé de l'océan, sera élargie et aura vocation à guider au mieux les politiques concernant l'océan.

Enfin, durant cinq jours d'intenses discussions entre les États membres, la science sera non seulement omniprésente, mais à l'origine de l'ensemble de ses engagements, y compris sur les sujets de la montée des eaux qui feront l'objet d'un événement spécial le 7 juin. C'est pourquoi l'un des groupes de discussions nommé *Ocean Action Panels* aura pour thème l'accroissement des connaissances scientifiques et le renforcement de l'interface science-politique pour la santé de l'océan, et permettra de formuler formellement le soutien des États à Mercator International et à l'Ipos. Aux côtés de la science, trois autres événements traiteront de la résilience des régions littorales, du financement de la protection de l'océan et de la transition de l'économie maritime entre le 7 et le 8 juin.

Cet événement spécial nommé *Ocean Rise and Coastal Resilience Coalition*, le 7 juin à Nice, se concentrera sur l'élaboration des solutions adaptées pour lutter contre l'élévation du niveau de la mer. Du 7 au 8 juin, à Monaco, le *Blue Economy* and *Finance Forum* mobilisera les chefs d'États, les entreprises et les financiers pour qu'ils investissent de manière significative dans l'économie bleue durable.
De la même manière, le 7 juin, l'événement *Blue Port and Shipping* réunira les autorités des grands ports du monde ainsi que les entreprises du transport maritime en faveur d'une transition de l'ensemble des activités du transport maritime.

Ainsi, la conférence adoptera une approche globale très large pour répondre aux enjeux et aux problématiques océaniques. À cet égard, je me réjouis du travail mené par la FRB. Nous avons besoin que ces synergies se multiplient.

Je veux que la Conférence océan des Nations Unies s'inscrive dans cette dynamique, car il est maintenant temps de passer à l'action. J'ai donc la certitude que c'est en travaillant ensemble avec cet engagement qui nous rassemble que nous pourrons adopter des solutions innovantes pour un usage plus durable de notre environnement. Je vous remercie pour votre écoute et je vous souhaite une excellente discussion.

Marie-Élisabeth GOULLIN (adjointe à la déléguée de la directrice générale des Finances Publiques (DGFip))

La délégation Île-de-France est ravie d'accueillir cette journée d'échanges entre l'Ipbes et le Giec. C'est la 2e fois que nous recevons la FRB, la 1re étant le 10 janvier 2023 pour la plénière annuelle de son Assemblée des parties prenantes. L'État français est engagé dans la transition écologique via la mobilisation de référents transition écologie dans toutes les directions territoriales. La Direction Générale des Finances Publiques est très heureuse d'accueillir cet évènement et de collaborer de manière rapprochée avec la FRB pour sensibiliser son personnel aux enjeux écologiques et s'insérer dans une dynamique de transition dans le cadre « Objectifs et moyens » qui constitue la feuille de route de la DGFip sur la période 2023-2027. Ce partenariat a déjà permis l'organisation de 6 visio-conférences d'une heure et demie sur des thématiques de sensibilisation à la biodiversité, au bénéfice des agents de la DGFip, avec les animations notables d'Hélène SOUBELET et de Denis COUVET, et nous les en remercions.

Amélie COANTIC (adjointe au commissaire général au développement durable, MTEBFMP)

La diplomatie scientifique est indispensable pour mener des actions de transformation et mettre en place des politiques efficaces. Les plateformes scientifiques sont importantes pour identifier les points de consensus, et l'implication dans des initiatives comme le Giec et l'Ipbes permet d'adopter une vision croisée des enjeux. Le MTEBFMP et notamment le CGDD est impliqué dans de multiples interfaces sciences-politiques (Giec, Ipbes, COI, groupe sur les observations de la Terre (GEO)), panel d'experts de haut niveau sur Une seule santé (OHHLEP), etc.). Nous arrivons à un moment charnière pour l'Ipbes avec la future seconde évaluation mondiale prévue pour 2028 en appui au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF) et pour le Giec avec le démarrage du septième cycle d'évaluation en appui à l'Accord de Paris et à l'Unoc-3 et à l'OOSC. Il y a un besoin de traiter conjointement les enjeux de biodiversité et de climat au sein du Giec et de l'Ipbes. L'évaluation « nexus », pour laquelle le CGDD s'est beaucoup investi, en est une bonne illustration. Ce besoin est également présent à l'échelon national et de façon *bottom-up* via les collaborations scientifiques et les politiques publiques.

Il est également important de produire de nouvelles connaissances en appui aux politiques publiques. Le CGDD portera donc une candidature pour offrir un support technique à l'Ipbes pour l'équipe spéciale sur les connaissances et données.

Denis COUVET (président de la FRB)

Le rapprochement des communautés scientifiques climat et biodiversité peut être réalisé en développant des sujets et des messages communs, sur des thèmes en lien, comme l'agriculture ou les écosystèmes marins profonds, et notamment en comparant et en mettant en synergie les approches des différentes communautés de recherche travaillant dans le domaine de l'environnement, biodiversité eau et climat, alimentation et santé. Face à l'ampleur des enjeux et l'ambition des réponses, il est nécessaire que la recherche publique ait une capacité d'expertise critique pour prendre en compte l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et politiques, avec notamment le développement de plus en plus important des crédits et certificats[1] environnementaux. Le rapport « nexus » Ipbes à venir proposera des pistes pour répondre à ces défis, mettre en relation les communautés de recherche et le « Cesan » (potentiel nouveau nom et ambition du Cesab, qui deviendrait Centre de synthèse et d'analyse sur le nexus) pourrait produire des recherches et des synthèses sur l'ensemble de ces domaines scientifiques, conduisant à faire de la recherche différemment, avec de nouvelles mises en relation des chercheuses et chercheurs. Ajoutons que la convergence des enjeux climat et biodiversité met en avant l'importance des enjeux de restauration des écosystèmes, des solutions fondées sur la nature, et plus généralement à s'interroger sur ce qui est transformateur en gestion de la biodiversité en se préoccupant des cinq enjeux environnementaux du nexus.

[1] Voir le projet « Certificats de biodiversité » porté par le MNHN, la FRB et Carbone 4 https://www.mnhn.fr/fr/actualites/certificats-de-biodiversite

PRESENTATION DE LA PLATEFORME INTERGOUVERNEMENTALE SCIENTIFIQUE ET POLITIQUE SUR LA BIODIVERSITE ET LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES (IPBES)

Julie HAMMER-MONART (conseillère politique pour les négociations multilatérales sur la biodiversité et l'action bilatérale en Afrique australe pour la Convention sur la diversité biologique (CDB) – Ipbes – Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Direction des affaires européennes et internationales (DAEI) – MTEBFMP)

Clément FEGER (Auteur principal de l'évaluation Ipbes "Entreprises et biodiversité", maître de conférences et chercheur à AgroParisTech)

Qu'est-ce que l'Ipbes ?

L'Ipbes (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) est une organisation créée le 21 avril 2012 sous l'égide de plusieurs programmes et organisations des Nations unies. Cette plateforme a été fondée par 94 gouvernements et est aujourd'hui ouverte à tout pays membre des Nations unies. Elle compte actuellement 147 États membres et plusieurs centaines d'observateurs, parmi lesquels des organismes de recherche, des entreprises, des organisations non gouvernementales (ONG), des associations et des collectivités.

L'Ipbes mobilise plusieurs milliers d'experts à travers le monde issus de divers secteurs tels que la recherche, le secteur privé ainsi que les populations locales et autochtones.

Organisation institutionnelle de l'Ipbes

L'Ipbes repose sur une gouvernance structurée qui inclut :

- Un secrétariat exécutif basé à Bonn.
- Une assemblée générale plénière.
- Un bureau en charge des questions administratives et financières.
- Un groupe d'experts multidisciplinaire (MEP) dédié aux questions scientifiques.

Par ailleurs, l'Ipbes dispose d'un secrétariat opérationnel et thématique comprenant :

- Une unité de support technique (TSU) pour chaque évaluation.
- Une TSU pour chaque équipe spéciale (ex. : appui aux décisions politiques, renforcement des capacités, etc.).

Missions de l'Ipbes

L'Ipbes a pour mission principale de renforcer l'interface entre la science et la politique en matière de biodiversité et de services écosystémiques. Son objectif est d'assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, tout en favorisant le bien-être de l'humanité et le développement durable. Pour ce faire, l'Ipbes s'articule autour des fonctions suivantes :

- Collecter et évaluer l'état des connaissances existantes.
- Soutenir les décisions politiques en fournissant des bases scientifiques solides.
- Encourager la production de nouvelles connaissances.
- Renforcer les capacités des chercheurs et des acteurs à s'impliquer dans les travaux d'évaluation internationaux.
- Permettre aux décideurs d'exploiter ces connaissances pour orienter leurs actions.

Les évaluations de l'Ipbes

Les évaluations menées par l'Ipbes peuvent être de nature thématique, géographique ou méthodologique. Elles reposent sur une analyse approfondie de la littérature académique et grise, ainsi que sur les savoirs des communautés locales et des peuples autochtones.

Chaque évaluation donne lieu à un résumé destiné aux décideurs, qui est validé en fin de processus par l'ensemble des États membres. Ce document, neutre et pertinent, propose plusieurs scénarios et solutions à différentes échelles, sans pour autant être prescriptif.

Implication des ministères dans l'Ipbes

Les ministères jouent un rôle actif dans les travaux de l'Ipbes à travers plusieurs actions :

- Répondre aux consultations lancées par le Secrétariat de l'Ipbes.
- Relire et compiler les évaluations en recueillant des commentaires interinstitutionnels.
- Participer aux négociations lors des sessions plénières et coordonner les positions françaises et européennes.
- Mobiliser l'expertise de l'Ipbes dans les travaux des conventions internationales, notamment dans le cadre des négociations sur la biodiversité et la mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité.

La plénière de l'IPBES-11

La prochaine session plénière de l'Ipbes (IPBES-11) se tiendra du 10 au 16 décembre 2024 à Windhoek, en Namibie. Les principaux enjeux abordés seront :

- Les évaluations « nexus » sur les interactions entre biodiversité, santé, eau, alimentation et changement climatique, et « changements transformateurs ».
- La deuxième évaluation mondiale de l'Ipbes sur l'état de la biodiversité et des services écosystémiques.
- Le futur de la fonction de soutien aux politiques publiques de l'Ipbes.
- L'avancement des discussions sur une éventuelle collaboration entre l'Ipbes et le Giec.

Évaluations en cours et à venir

Les prochaines évaluations de l'Ipbes incluent :

- IPBES-12 (2025) : Évaluation des entreprises et de la biodiversité.
- IPBES-13 (2026) : Systèmes de suivi de la biodiversité.
- IPBES-14 (2027) : planification spatiale et connectivité écologique.
- IPBES-15 (2028) : seconde évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques.

L'évaluation « entreprises et biodiversité »

Cette évaluation, réalisée en accéléré (*fast track)*, n'aura qu'une seule relecture externe par les pairs et son adoption est prévue début 2026 lors de la 12e session plénière de l'Ipbes (IPBES-12). Ses objectifs sont de :

- Consolider la base de connaissances pour appuyer les efforts des entreprises en faveur des objectifs de développement durable et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal.
- Classer les différents types d'impacts et de dépendances des entreprises et des institutions financières vis-à-vis de la biodiversité.
- Analyser les méthodes existantes permettant d'évaluer ces impacts et dépendances.
- Étudier comment ces méthodes peuvent être appliquées par les entreprises pour favoriser la conservation, l'utilisation durable et la restauration des écosystèmes.
- Identifier les leviers d'action pour les gouvernements, le secteur financier et la société civile afin de créer un environnement favorable à la transformation écologique.

Groupe d'auteurs et structure du rapport

L'évaluation mobilise un groupe d'auteurs internationaux et pluridisciplinaires. Elle s'organise en six chapitres :

1. Présentation des objectifs et des publics cibles, ainsi que des liens avec les évaluations de l'Ipbes et les cadres internationaux.
2. Analyse des dépendances des entreprises à la biodiversité selon les secteurs et les échelles spatiales et temporelles.
3. Étude des impacts des entreprises sur la biodiversité.
4. Typologie et évaluation des méthodes de mesure de ces impacts.
5. Rôle des entreprises dans les changements transformateurs et le développement durable.
6. Implication des gouvernements et autres acteurs dans la création d'un cadre propice aux actions des entreprises.

Un résumé pour les décideurs, structuré en quatre sections, accompagne cette évaluation :

A. Compréhension de la relation entre entreprises et biodiversité.
B. Mesure de l'impact et de la dépendance des entreprises à l'égard de la biodiversité.
C. Contexte de l'action et du changement à l'échelle du système.
D. Options d'action pour les entreprises et autres parties prenantes.

Cette évaluation vise ainsi à renforcer la prise en compte de la biodiversité par le monde économique et à proposer des solutions adaptées aux différents acteurs concernés.

PRESENTATION DU GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'EVOLUTION DU CLIMAT (GIEC) : DISPOSITIF, LIEN AVEC LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES, ENJEUX ET REALISATIONS.

Marc MORONI (Point focal français pour le Giec, CGDD-MTEBFMP)

Marie-Hélène SCHWOOB (Point focal français pour le Giec, CGDD-MTEBFMP)

Robert VAUTARD (Co-président du groupe de travail 1 du Giec et directeur de recherche au CNRS, à l'Institut Pierre-Simon Laplace)

Origine et mission du Giec

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) est l'organe international chargé d'analyser scientifiquement les changements climatiques. Il a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin de fournir aux décideurs des évaluations périodiques sur les changements climatiques, leurs impacts, les risques futurs et les stratégies d'adaptation et d'atténuation.

Les enjeux climatiques

L'océan joue un rôle crucial dans la régulation du climat en absorbant le CO2 et en préservant la biodiversité. Toutefois, le changement climatique les affecte fortement, entraînant une perte de biodiversité et un dérèglement des écosystèmes. La biodiversité elle-même contribue à l'équilibre de l'océan et à l'adaptation au changement climatique.

Autres plateformes intergouvernementales scientifiques

- **Commission océanographique intergouvernementale (COI)** : fondée en 1960 par l'Unesco, elle favorise la coopération internationale dans les sciences de la mer pour améliorer la gestion de l'océan et des ressources marines. Elle compte 150 États membres.
- **Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes)** : Créée en 2012 par 94 gouvernements sous l'égide des Nations Unies, elle compte aujourd'hui 147 membres et contribue à la connaissance sur la biodiversité.

Contribution aux processus internationaux

Les rapports du Giec alimentent les processus ayant lieu au sein des conventions internationales, notamment celles issues du Sommet de la Terre de 1992 :

1. **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**
2. **Convention sur la diversité biologique (CDB)**
3. **Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)**

Le premier **bilan mondial**, qui évalue tous les cinq ans les progrès de l'Accord de Paris, a eu lieu à la COP28 en 2023 et a été fortement influencé par le sixième rapport d'évaluation du Giec (AR6).
Contribution aux processus nationaux

Les rapports du Giec sont essentiels aux politiques publiques, comme la **trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC)** du **plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)**. Ils alimentent également des outils comme **« Donner accès aux scénarios climatiques régionalisés français pour l'impact et l'adaptation de nos sociétés et de notre environnement » (Drias)** et **EXPLORE 2**.

Rôle du Commissariat général au développement durable (CGDD)

Le CGDD accueille le point focal national du Giec et assure :

- La préparation des contributions françaises
- La diffusion et la sélection des experts pour les rapports du Giec
- L'organisation d'événements scientifiques

Le CGDD joue aussi un rôle clé dans les programmes européens, comme le partenariat européen pour la biodiversité **(Biodiversa+)**, qui finance la recherche sur la biodiversité, et préside le **comité national de la COI** de l'Unesco.

Perspectives du 7e cycle du Giec

Après la clôture du 6e cycle en 2023, le 7e cycle a commencé avec les priorités suivantes :

- **Rapport sur les forceurs climatiques à courte durée de vie**
- **Rapport spécial sur les villes**
- **Trois rapports des groupes de travail** : bases physiques, impacts et adaptation, atténuation et réduction des émissions.

L'objectif est de fournir des données clé pour le **deuxième bilan mondial de l'Accord de Paris en 2028**.

Comprendre les évolutions globales et régionales

Le réchauffement climatique s'accélère (+0,2 °C par décennie) sous l'effet des gaz à effet de serre. Depuis l'AR6, plusieurs phénomènes extrêmes ont été enregistrés, par exemple des r**ecords de température** en Colombie (2022), des m**éga-feux** au Canada (2023) ou des p**récipitations extrêmes** en Afrique de l'Est (2023). Cependant, les modèles climatiques actuels ne simulent pas toujours fidèlement les extrêmes régionaux, notamment en Europe de l'Ouest et aux États-Unis.

Points de bascule et incertitudes

Les recherches actuelles visent à mieux comprendre les seuils critiques et les cascades de risque, les limites physiques des scénarios d'atténuation et les conséquences de la gestion de l'eau et des sols sur les budgets carbone. L'une des grandes questions est celle du **dépassement des seuils climatiques** (avec des conséquences potentiellement irréversibles sur les puits de carbone et les écosystèmes) et la possibilité que ce dépassement soit **temporaire** (*overshoot*).

PRESENTATION DE L'EVALUATION MONDIALE DE L'OCEAN (*WORLD OCEAN ASSESSMENT*, WOA)

Nadine LE BRIS (professeure à Sorbonne Université, auteure et coordinatrice de chapitre pour le WOA I et WOA II, contributrice pour le rapport spécial du Giec sur l'océan et la cryosphère (SROCCC), l'AR6 du Giec) et le WOA III (en cours de rédaction)

Contexte et objectifs

L'évaluation mondiale de l'océan (WOA) s'inscrit dans le cadre du processus régulier de notification et d'évaluation de l'état du milieu marin à l'échelle mondiale, y compris ses aspects socio-économiques (résolutions 57/141 et 58/240 de l'Assemblée générale des Nations unies, 2004). L'objectif est d'examiner de manière continue et systématique l'état du milieu marin en fournissant des évaluations régulières à l'échelle mondiale et suprarégionale.

Objectif général

- Offrir une vue d'ensemble de l'océan et des interactions entre l'océan et l'humanité, en intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques.
- Servir de référence pour les décisions à tous les niveaux (international, national et local) en faveur d'un développement durable.
- Ne pas fournir d'analyses politiques ni de recommandations, mais des connaissances factuelles à destination des décideurs.

Cycles d'évaluation

Premier cycle (WOA I) – Achevé en 2015
L'objectif principal était d'établir une base de référence pour l'état de l'océan. Les conclusions ont mis en évidence une dégradation sévère de nombreuses parties de l'océan, menaçant les bénéfices qu'il apporte aux humains.
Deuxième cycle (WOA II) et cycles suivants
Le WOA II vise à suivre l'évolution de l'état de l'océan par rapport à la référence établie, notamment :

- les changements environnementaux entre 2010 et 2020,
- les conséquences économiques et sociales associées,
- et les lacunes en matière d'information et les besoins en renforcement des capacités.

Approche méthodologique

- Contributions d'experts volontaires (WOA I) et nominations par les États (WOA II).
- Organisation d'ateliers régionaux pour identifier les informations pertinentes et les besoins en renforcement des capacités.
- Processus de rédaction encadré par un groupe d'experts et des équipes de rédaction.
- Utilisation du cadre de réponse « facteurs de changement - pressions - état - impact » pour structurer les analyses.
- Processus de relecture par les pairs et validation par les États.

Thématiques abordées

1. Impacts du changement climatique et des modifications atmosphériques.
2. Augmentation de la mortalité et baisse du succès reproductif des espèces marines.
3. Sécurité alimentaire et sûreté alimentaire.
4. Changements de la biodiversité.
5. Expansion de l'utilisation de l'espace océanique.
6. Accroissement des apports de substances nocives.
7. Effets cumulés des activités humaines sur la biodiversité marine.
8. Répartition des avantages et des impacts liés à l'océan.
9. Gestion intégrée des activités humaines impactant l'océan.
10. Nécessité d'une action urgente face aux menaces pesant sur l'océan.

Relation avec les objectifs de développement durable (ODD)

L'évaluation fournit un état des lieux des interactions entre l'océan et les activités humaines, essentiel pour la prise de décision alignée sur les ODD. Cependant, elle ne développe pas de recommandations politiques ni de mise à jour sur les concepts de services écosystémiques.

Intégration des avancées scientifiques

Le WOA II intègre les dernières connaissances issues de multiples domaines de la recherche marine, notamment :

- les écosystèmes marins et leurs fonctions,
- les interactions entre l'océan et le climat,
- les géorisques marins et la croûte océanique,
- la croissance bleue et la santé de l'océan,
- l'impact de l'océan sur la santé et le bien-être humain,
- l'innovation technologique et l'ingénierie océaniques,
- et l'observation et la collecte de données marines.

Chapitres clés relatifs à la biodiversité marine

Chapitre 6 : Tendances de la biodiversité des principaux taxons du biote marin
Analyse des évolutions des grandes catégories d'organismes marins :

- Plancton
- Invertébrés
- Plantes et macroalgues
- Poissons
- Mammifères marins
- Reptiles marins
- Oiseaux de mer

Chapitre 7 : Tendances de l'état de la biodiversité dans les habitats marins
Analyse approfondie des évolutions touchant différents types d'habitats marins :

- Zones intertidales
- Forêts de mangroves
- Estuaires et deltas
- Récifs coralliens tropicaux et subtropicaux
- Plaines abyssales et monts sous-marins
- Zones polaires et glaces des hautes latitudes
- Cheminées hydrothermales et suintements froids

Pressions identifiées

Le rapport met en évidence un manque de quantification des impacts cumulés des pressions sur les écosystèmes océaniques. Les principales pressions incluent :

- le changement climatique,
- la pêche non durable et illégale,
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes,
- la pollution atmosphérique contribuant à l'acidification et à l'eutrophisation,
- les apports excessifs de nutriments et de substances dangereuses, y compris les plastiques,
- l'augmentation des bruits anthropiques,
- et le développement côtier mal géré et l'extraction des ressources naturelles.

Réponses et recommandations

Le WOA II identifie des besoins cruciaux pour améliorer la gestion durable de l'océan, notamment :

- Une meilleure coordination et coopération pour renforcer les capacités dans les régions en déficit ;
- Des innovations en technologies marines ;
- L'intégration de systèmes d'observation multidisciplinaires ;
- La mise en œuvre de plans de gestion et d'aménagement intégrés ;
- L'amélioration de l'accès et de l'échange des connaissances et des technologies océaniques.

PRESENTATION DE LA COMMISSION OCEANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE (COI-UNESCO)

Marie-Alexandrine SICRE (vice-présidente, COI-Unesco)

Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco (COI-Unesco) est un organe autonome fonctionnel au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Elle définit et met en œuvre son programme conformément à ses objectifs et fonctions, dans le cadre du budget adopté par son Assemblée et la conférence générale de l'Unesco.

Mission de la COI-Unesco

La COI-Unesco a pour objectif de promouvoir la coopération internationale et de coordonner des programmes de recherche, de services et de renforcement des capacités. Son but est d'améliorer la connaissance de l'océan et des zones côtières afin d'assurer une gestion durable, le développement, la protection de l'environnement marin et d'éclairer la prise de décision des États membres.

Fonctionnement

La COI regroupe 150 pays répartis en cinq groupes électoraux. La France appartient au groupe 1, qui comprend les pays de l'Europe de l'Ouest, le Canada et les États-Unis (24 pays au total).

- Le Conseil exécutif, composé de 40 États membres, se réunit chaque année.
- L'Assemblée générale se tient tous les deux ans, lors des années impaires.
- Le Secrétariat exécutif est dirigé par Vidar Helgesen depuis 2024.

Fonctions principales de la COI-Unesco

La COI utilise les connaissances issues de ses programmes pour améliorer la gestion durable de l'océan. Ses six principales fonctions incluent :

1. Observation de l'océan ;
2. Renforcement des capacités (*capacity building*) ;
3. Gestion durable et gouvernance ;
4. Services d'alerte précoce (prévisions océaniques, tsunamis, etc.) ;
5. recherche océanique ;
6. Systèmes d'observation et gestion des données ;

Les sous-commissions régionales de la COI – Commission Océanographique Intergouvernementale pour l'Afrique (IOCAfrica), Commission Océanographique Intergouvernementale pour la Caraïbe (IOCaribe), Commission Océanographique Intergouvernementale pour le Pacifique occidental (WESTPAC), Commission Océanographique Intergouvernementale pour l'océan Indien (IOCINDIO) – jouent un rôle essentiel.

Rapports et initiatives clés

- **State of the Ocean Report 2024**
- **Global Ocean Science Report**
- **The Ocean Decade Vision 2030 Roadmap** (préparé pour la conférence de la décennie de l'Océan 2024)

Programmes phares

Système mondial d'observation de l'océan (GOOS)

Le GOOS est dirigé par la COI-Unesco et coparrainé par l'OMM, le PNUE et le Conseil international de la science (CIS). Il soutient des programmes d'observation de l'océan à différentes échelles (internationale, régionale et nationale) en collaboration avec les gouvernements, les agences des Nations unies, les organismes de recherche et les scientifiques.

Système d'information sur la biodiversité des océans (OBIS)

OBIS est issu du programme **Census of Marine Life (2000-2010)** et a été intégré au programme IODE (International Oceanographic Data and Information) de la COI en 2009. Il constitue la principale base de données mondiale sur la biodiversité et la biogéographie de l'océan.

- OBIS regroupe plus de 20 nœuds répartis dans le monde, connectant 500 institutions de 56 pays.
- Il fournit plus de **45 millions d'observations** sur près de **120 000 espèces marines**, allant des bactéries aux baleines.
- Les données sont accessibles et intégrées, permettant des recherches et des cartographies basées sur divers critères (nom d'espèce, taxonomie, zone géographique, profondeur, paramètres environnementaux, etc.).

La COI-Unesco joue ainsi un rôle fondamental dans la coordination des efforts mondiaux pour une meilleure compréhension et une gestion durable de l'océan.

PRESENTATION DE LA DECENNIE POUR LES SCIENCES OCEANIQUES

Alison CLAUSEN (spécialiste de programme, section de la politique marine et de la coordination régionale, COI-Unesco)

Contexte et justification

En 2015, lors de l'élaboration de cadres politiques globaux tels que les Accords de Paris et les ODD, une prise de conscience a émergé quant à l'absence de reconnaissance des sciences océaniques dans les discussions internationales. Cette lacune a mis en évidence la nécessité de renforcer la visibilité des sciences marines et d'intégrer leurs contributions aux débats mondiaux.

Vision et mission de la Décennie de l'Océan

- **Vision** : Développer les sciences dont nous avons besoin pour l'océan que nous voulons.
- **Mission** : imaginer des solutions transformatrices issues des sciences océaniques au service du développement durable, en créant un lien fort entre les populations et l'océan, tout en réinventant la manière de coopérer à l'échelle internationale.

L'initiative repose sur un modèle participatif, impliquant plus de 50 programmes internationaux, 400 projets nationaux et régionaux, et mobilisant plus de 20 000 acteurs engagés.

Objectifs stratégiques de la décennie

1. Comprendre et combattre la pollution marine.
2. Protéger et restaurer les écosystèmes et la biodiversité.
3. Assurer une alimentation durable issue de l'océan.
4. Développer une économie océanique durable, résiliente et équitable.
5. Identifier et déployer des solutions pour lutter contre le changement climatique.
6. Accroître la résilience des communautés face aux risques océaniques et côtiers.
7. Améliorer le système mondial d'observation de l'océan.
8. Créer une représentation numérique de l'océan.
9. Promouvoir les compétences, les connaissances et l'accès aux technologies pour tous.
10. Restaurer la relation de l'humanité avec l'océan.

Priorités en matière de biodiversité et de changement climatique

Afin de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux liés à l'océan, la Décennie met l'accent sur plusieurs axes prioritaires :

- **Gestion écosystémique des espaces marins et côtiers** : comprendre et atténuer les multiples facteurs de stress qui affectent les milieux marins.
- **Exploration des grands fonds marins** : mieux appréhender leur vulnérabilité face au changement climatique et aux activités économiques.
- **Atténuation des effets du changement climatique** : encourager les énergies marines renouvelables et la gestion des écosystèmes côtiers.

- **Initiatives d'élimination du dioxyde de carbone marin** : Évaluer leur faisabilité technique, écologique et sociale afin d'élaborer des politiques adaptées.
- **Amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'océan** : soutenir les systèmes adaptatifs et les outils d'aide à la décision.
- **Intégration des cadres politiques** : renforcer la cohérence entre les activités scientifiques prioritaires et les politiques nationales, régionales et internationales.
- **Développement de modèles économiques et de financements innovants** : Accélérer les investissements dans les sciences océaniques, notamment pour la représentation numérique de l'océan et l'observation continue.

Mise en œuvre des priorités

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions concrètes sont mises en place :

- **Lancement d'appels à projets ciblés** pour encourager les initiatives alignées avec la Décennie.
- **Développement de nouvelles initiatives** en matière d'investissement dans les sciences océaniques, de villes côtières et de lutte contre la pollution marine.
- **Participation active aux conférences internationales** telles que la Cop16 et la Cop29.
- **Renforcement des capacités et actions nationales** pour intégrer les objectifs de la Décennie dans les politiques locales.
- **Amélioration de la communication scientifique** pour assurer une meilleure diffusion des connaissances aux décideurs.
- **Nomination d'experts affiliés à la Décennie** au sein de panels et groupes internationaux afin d'influencer les politiques globales.
- **Engagement dans des événements internationaux** comme l'Unoc et l'OOSC afin de promouvoir les avancées scientifiques et politiques liées à l'océan.

PRESENTATION DE LA PLATEFORME INTERNATIONALE POUR LA DURABILITE DE L'OCEAN (IPOS)

Maxime DE LISLE (secrétaire général de l'Ocean Sustainability Foundation et coordinateur de Towards Ipos)

Contexte et objectifs du projet

Le projet *Towards Ipos* est actuellement mené par un consortium financé par la Commission européenne. Son objectif est d'explorer la faisabilité, de définir le mandat et d'opérationnaliser l'Ipos. Ce consortium regroupe plusieurs institutions : Fondation sur la durabilité de l'océan (OSF), Fondation CNRS, RAMBOLL, European Marine Board, RIFS, RE, ACTeon et Fresh Thoughts Consulting.

Genèse du concept de l'Ipos

Le concept de l'Ipos a émergé lors de discussions internationales pour combler le manque de connaissances et améliorer la prise de décision en matière de gouvernance océanique. L'objectif à court terme est de présenter son mandat lors de l'Unoc-3 en définissant clairement :

- Sa nature et son périmètre d'action,
- Son mode de fonctionnement,
- Sa gouvernance,
- Son mode de financement.

Pourquoi l'Ipos ?

L'état de l'océan se détériore, et les objectifs de l'ODD 14 restent hors de portée. L'agenda bleu suscite un engagement croissant de la communauté internationale, mais une interface science-politique plus efficace est nécessaire pour accélérer la mise en œuvre des engagements.

Mission et rôle de l'Ipos

L'Ipos vise à soutenir les États dans la mise en œuvre de leurs engagements internationaux en faveur d'un océan durable. Il fournira des recommandations exploitables adaptées au contexte et élaborées avec la participation de toutes les parties prenantes.
Une approche inclusive et systémique guidera ses actions afin d'offrir un soutien indépendant, pertinent géographiquement et temporellement, et orienté vers l'action.

Projets pilotes

1. Grands fonds marins

- Première demande émanant d'un chef d'État ;
- Mobilisation de comités scientifiques internationaux ;
- Projet de déclaration en cours de rédaction.

2. Engagement des peuples autochtones et des communautés locales

- Partenariat établi au Costa Rica ;
- Appel de fonds en cours ;
- Engagement prévu pour la Cop16 avec les communautés de pêcheurs à l'échelle locale.

3. Intelligence artificielle

- Projet pilote financé et lancé ;
- Développement et test d'un grand modèle de langage (LLM) sur mesure ;
- Approche de précaution adoptée ;
- Usage restreint à des fins internes pour l'instant.

Soutien scientifique et politique

L'Ipos bénéficie d'un soutien croissant au sein de la communauté scientifique avec l'engagement de 27 institutions issues de 5 continents.
Missions de la Coalition des institutions scientifiques

- Soutenir officiellement l'Ipos ;
- Participer à la rédaction des termes de référence ;
- Contribuer à la conception et à la rédaction des projets pilotes ;
- Influencer et orienter la prise de décision.

Engagement de la communauté politique internationale

- Soutien officiel de la France et de la Commission européenne ;
- Intérêt exprimé par le Maroc, Palau, Monaco, la Chine et le Bureau du Commissaire de l'Océan Pacifique OPOC) ;
- Discussions en cours avec les États-Unis, Fidji, Afrique du Sud, Brésil et Seychelles.

TABLE RONDE SUR LES ENJEUX DE L'OCEAN POUR MIEUX APPREHENDER LES LIENS BIODIVERSITE-CLIMAT

Animation par Maxime DE LISLE (secrétaire général de l'Ocean Sustainability Foundation et coordinateur de Towards Ipos)

L'objectif de la table ronde est de mieux comprendre les enjeux et initiatives de chacun, mais surtout les interactions entre tous – et comment les améliorer.

Alison CLAUSEN (spécialiste de programme, section de la politique marine et de la coordination régionale, COI-Unesco)

Comment la COI-Unesco / la Décennie pour les sciences océaniques aide à réduire l'écart entre les connaissances scientifiques et les actions concrètes en faveur de l'océan ?

- Il y a une fragmentation des producteurs de connaissances sur l'océan et nous avons besoin d'une action urgente concertée sur ce sujet.
- Comment faire en sorte que la connaissance sur l'océan capte l'attention des décideurs politiques, notamment sur le long terme ?
- Besoin d'une vision holistique, en élargissant le champ des connaissances disponibles.

Françoise GAILL (Towards Ipos)

Comment voyez-vous l'évolution des connaissances et des politiques face à l'urgence climat et biodiversité en ce qui concerne l'océan ?
Quelles sont les actions concrètes – en cours ou à lancer – pour mieux coordonner les initiatives Giec-Ipbes-WOA-Ipos, trouver des synergies et améliorer l'impact des travaux pour l'océan, les politiques et la société civile ?

- Une action immédiate est nécessaire pour une meilleure prise en compte des enjeux océaniques dans les politiques publiques.
- L'objectif de l'Ipos est d'aider les États qui le souhaitent à rassembler les connaissances scientifiques nécessaires pour répondre à leurs objectifs de développement durable liés à l'océan.

Nadine LE BRIS (professeure à Sorbonne Université, auteure et coordinatrice de chapitre pour le WOA I et le WOA II, contributrice pour les rapports SROCCC et AR6 du Giec)

Quels sont, selon vous, les aspects les plus urgents à prendre en compte dans la recherche scientifique actuelle sur l'océan et le climat ? Où la science est-elle complète et où sont encore les trous de connaissances ?
Quelles sont les actions concrètes – en cours ou à lancer – pour mieux coordonner les initiatives Giec-Ipbes-WOA-Ipos, trouver des synergies et améliorer l'impact des travaux pour l'océan, les politiques et la société civile ?

- Le Giec ne permet pas d'aller aussi loin dans l'analyse des écosystèmes marins que le WOA.
- Il y a un manque de connaissances, ainsi qu'un déficit de capacités et d'outils nécessaires pour une gestion optimale de l'océan.
- Il y a également un besoin d'intégration des différentes formes de connaissances disponibles pour mieux appréhender les enjeux océaniques.

Marine LECERF (responsable du plaidoyer international, Plateforme océan et climat (POC))

Comment la société civile et les entreprises s'emparent de ce nexus océan-climat-biodiversité pour initier du changement ?
Quelles sont les actions concrètes – en cours ou à lancer – pour mieux coordonner les initiatives Giec-Ipbes-WOA-Ipos, trouver des synergies et améliorer l'impact des travaux pour l'océan, les politiques et la société civile ?

- Bien que les conventions climat et biodiversité aient été créées pour fonctionner ensemble, il existe encore peu de mécanismes de coopération et d'intégration des deux, ce qui pose des défis pratiques.
- L'échelle nationale pourrait être un point d'entrée pour favoriser cette cohérence entre les deux conventions.
- Les « *ocean breakthroughs* » sont un exemple de solution innovante.

Marie-Alexandrine SICRE (vice-présidente, COI-Unesco)

Comment la COI-Unesco travaille-t-elle à une approche intégrée entre climat et biodiversité marine pour renforcer la résilience des écosystèmes marins face aux impacts du changement climatique ?
Quelles sont les actions concrètes – en cours ou à lancer – pour mieux coordonner les initiatives Giec-Ipbes-WOA-Ipos, trouver des synergies et améliorer l'impact des travaux pour l'océan, les politiques et la société civile ?

- Les initiatives scientifiques doivent s'inscrire dans une action concrète sur le terrain.
- Il est crucial de co-construire autour des « *Ocean Challenges* », en mettant l'accent sur une approche collaborative et non simplement de traduction des initiatives existantes.
- L'observation a une grande importance et doit devenir pérenne, pour développer des connaissances interdisciplinaires et créer une « chaîne de valeur de données », en veillant à ce que les données collectées soient utilisées de manière optimale.

Patrick VINCENT (Conseiller scientifique de l'envoyé spécial du Président de la République française pour la Conférence des Nations Unies sur l'océan)

Point d'avancement de l'Unoc et de l'OOSC.
Quels sont les objectifs scientifiques de l'Unoc ?
Comment allez-vous intégrer les travaux Giec-Ipbes-WOA-Ipos dans l'OOSC et l'Unoc ?

- L'OOSC vise à émettre des propositions politiques fondées sur les données scientifiques, qui constitueront une occasion de mettre en visibilité la plateforme Ipos.
- L'observation *in situ* n'est pas suffisamment pérenne et il est nécessaire de renforcer cette capacité.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS EN ATELIERS

ATELIER 1 – L'AMELIORATION DE LA LEGITIMITE ET DE L'INCLUSIVITE DES PLATEFORMES/PANELS ET L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

L'atelier visait à analyser les atouts et faiblesses des plateformes scientifiques internationales, telles que le Giec et l'Ipbes, en mettant l'accent sur leur inclusivité et leur capacité à intégrer divers savoirs, disciplines et acteurs. Il a également exploré des pistes d'amélioration pour renforcer la représentativité et la légitimité de ces plateformes dans un contexte de collaboration internationale.

Atouts et faiblesses des plateformes scientifiques

Faiblesses

Par nature, le Giec et l'Ipbes restent neutres et ne formulent pas de recommandations, ce qui peut frustrer les acteurs en quête de lignes directrices concrètes. Les efforts de vulgarisation restent insuffisants, les chercheurs craignant souvent de dénaturer leurs propos en simplifiant leurs travaux. Cela freine la diffusion des connaissances auprès d'un public plus large, y compris les décideurs et le grand public. Le transfert de connaissances vers les échelons opérationnels manque d'efficacité et de créativité, ce qui limite l'appropriation des résultats pour l'action concrète. Les plateformes subissent parfois des influences politiques, nuisant à leur indépendance perçue.

Des asymétries persistent entre disciplines, notamment entre les sciences sociales et les sciences de l'environnement, mais aussi au sein de ces deux domaines, limitant une réelle interdisciplinarité. Certaines parties prenantes, comme les collectivités locales et les communautés locales et peuples autochtones (IPLC), ne sont pas suffisamment intégrées dans les processus de décision et de consultation. L'Ipbes manque de renommée par rapport au Giec, ce qui limite sa visibilité et son impact. De son côté, le Giec souffre de la lourdeur de ses structures et des silos qui existent entre ses trois groupes de travail, limitant la fluidité des échanges et des recommandations transversales.

Atouts

Les nombreuses relectures et la validation par les pairs garantissent une qualité et une fiabilité élevées des connaissances produites. Les synthèses des connaissances internationales facilitent un accès structuré aux données les plus récentes et reconnues.

Les rapports du Giec bénéficient d'un relais important par les médias, ce qui contribue à leur impact global.

L'Ipbes favorise l'intégration des savoirs locaux et non académiques dans ses analyses, un aspect souvent négligé par d'autres institutions. L'approche interdisciplinaire adoptée par l'Ipbes renforce sa capacité à aborder les problématiques complexes sous différents angles.

Inclusivité : défis et opportunités d'amélioration

Points clefs abordés

L'inclusivité des plateformes pourrait être renforcée en valorisant davantage :

- **Les savoirs locaux et non académiques** : les peuples autochtones et les communautés locales détiennent des connaissances précieuses sur la gestion des écosystèmes, mais ces savoirs sont souvent sous-représentés ou mal intégrés dans les rapports scientifiques.
- **Les sciences humaines et sociales diversifiées** : les disciplines comme la sociologie, l'anthropologie ou l'histoire devraient être davantage mobilisées, au-delà de l'économie qui ne peut représenter à elle seule l'ensemble des sciences humaines et sociales.
- **L'équilibre géographique** : bien que des efforts soient faits pour inclure des participants issus de diverses régions du monde, les régions hors des pays du Nord restent sous-représentées, souvent à cause de contraintes budgétaires et institutionnelles.
- **Les jeunes chercheurs et chercheuses** : Les processus d'évaluation, très chronophages et souvent bénévoles, sont peu accessibles aux jeunes scientifiques ou aux structures ayant des moyens limités. Cela limite leur participation, pourtant essentielle pour garantir une vision renouvelée et intergénérationnelle.

L'atelier a également abordé la responsabilité des scientifiques eux-mêmes dans la mise en œuvre de pratiques plus durables. Les déplacements fréquents pour des conférences et des colloques génèrent une empreinte carbone importante, qui pourrait être réduite grâce à des outils numériques ou à des formats hybrides. Une attention accrue devrait être portée à la gestion des déchets et à la réduction des impacts environnementaux des recherches, notamment dans le domaine de la génétique.

Recommandations pour une inclusivité renforcée

- **Valoriser les savoirs locaux et les sciences humaines** : Renforcer les mécanismes permettant une réelle intégration des savoirs non académiques et des disciplines variées dans les processus d'évaluation.
- **Assurer une meilleure représentativité géographique et générationnelle** : Mettre en place des financements dédiés pour soutenir la participation des jeunes chercheurs et des acteurs issus de pays moins favorisés. Encourager des politiques de soutien institutionnel pour garantir une répartition équitable du temps consacré aux processus collaboratifs.
- **Améliorer la communication et le transfert des connaissances** : Innover dans les formats de vulgarisation pour rendre les rapports plus accessibles aux décideurs et au grand public. Concevoir des outils pédagogiques adaptés à différents publics pour encourager une appropriation des conclusions scientifiques à toutes les échelles.
- **Promouvoir une science durable et exemplaire** : Sensibiliser les scientifiques à l'importance de réduire leur empreinte carbone, notamment en favorisant les modes de collaboration à distance. Intégrer des critères de durabilité dans les pratiques expérimentales et les projets de recherche.

ATELIER 2 – LA CONVERGENCE DES ENJEUX BIODIVERSITE ET CLIMAT

L'atelier avait pour objectif d'examiner les interactions entre le changement climatique et la biodiversité, tout en identifiant des stratégies et des solutions pouvant répondre simultanément à ces deux enjeux majeurs. Les discussions se sont articulées autour de trois groupes de travail. Chaque groupe a mis en lumière des initiatives existantes, des défis actuels, ainsi que des recommandations pour une meilleure intégration des problématiques climatiques et de biodiversité dans les politiques publiques et les actions de terrain.

Groupe 1 : Initiatives et synergies climat-biodiversité

Principales initiatives présentées

- **Agence régionale de la biodiversité (ARB) Bretagne** : Réalisation d'un audit de tous les projets de recherche-action sur les SfN pour mettre en valeur ce qui est développé en Bretagne, partager des *success stories*, inspirer et accompagner au développement de la recherche-action. Ces projets visent à développer des approches adaptées aux spécificités locales en mobilisant des données issues de savoirs traditionnels, d'observations naturalistes et de collaborations avec des chercheurs. Ces connaissances sont mobilisées pour mieux comprendre et anticiper les impacts du changement climatique sur les espèces locales tout en inspirant des politiques publiques à long terme. L'ARB Bretagne diffuse et fait émerger ces actions dans les territoires concernés.
- **Ifremer** : le programme et équipement prioritaire de recherche (PEPR) Océan et Climat propose un appel à projets très orienté solution avec un fort engagement des parties prenantes lors de la co-construction des projets. L'objectif est de créer un lien entre recherche et parties prenantes, pour une meilleure intégration des connaissances d'expérience et entre experts du climat et experts des écosystèmes.
- **CNRS** : le PEPR Solubiod vise la création de laboratoires vivants et de zones-ateliers. Ces espaces collaboratifs favorisent la participation active des parties prenantes (chercheurs, usagers, collectivités) dans la conception et la mise en œuvre de solutions. Ils servent de plateformes de dialogue, d'échange de connaissances et d'expérimentation pratique pour la recherche-action.
- **Océanopolis** (centre de culture scientifique à Brest, avec aquariums et dispositifs multimédias). Nombreux instituts à Brest (sur la mer et l'océan) : Coordination de projets en sciences participatives autour du plancton (Objectif Plancton). Par exemple, le living lab Ponant (zone atelier, PEPR Solubiod) est un projet qui réunit des chercheurs, des professionnels et des usagers de la mer qui collectent des échantillons. Les professionnels de la mer (pêcheurs, conchyliculteurs) apportent leurs connaissances au projet et vont collaborer avec les chercheurs. Ces projets sont également partagés avec le public. Cela crée un lieu de débat et d'échange, ainsi qu'une meilleure connaissance mutuelle des métiers. Un autre exemple est l'Oceanolab, une plateforme d'expérimentation en écologie marine, qui accueille chaque année en résidence une équipe de recherche travaillant sur des thématiques liées au changement climatique, à l'acidification des océans et à l'augmentation des températures marines. Ouverte au public, la plateforme permet des échanges directs entre chercheurs et citoyens, favorisant ainsi les temps de rencontre, de questionnement et de dialogue avec les collectivités. L'objectif est de redonner confiance au public et de développer son esprit critique. Il est important de noter que l'impact de l'information varie selon la manière et le contexte dans lesquels elle est reçue, notamment selon les liens établis en amont avec les équipes de recherche. En 2023, le projet s'intéressait aux récifs d'huîtres plates ; en 2024, le projet étudie les ormeaux (aujourd'hui menacés d'extinction en France).

Points clés abordés

Les participants ont souligné la nécessité d'encourager le dialogue entre différentes disciplines, notamment les sciences naturelles et sociales, afin de combler les lacunes dans la compréhension des interactions climat-biodiversité. Il est apparu essentiel de former les acteurs locaux, les décideurs et les scientifiques à travailler de manière transversale et non cloisonnée, en intégrant des approches globales et locales. Quand on parle de formation, notamment, cela se fait aujourd'hui en silo, avec des experts distincts pour le climat, la biodiversité ou encore les ressources, ce qui limite une vision intégrée et cohérente des enjeux.

L'intégration des spécificités locales de la biodiversité dans des cadres climatiques globaux constitue un défi majeur, mais elle est essentielle pour développer des solutions adaptées et durables. Le dialogue avec la société civile s'avère également crucial, au-delà des seules parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre locale. Une implication plus large peut enrichir les approches et favoriser l'appropriation des solutions proposées.

Enfin, les participants ont insisté sur l'importance de la notion de compromis en matière de politique publique. Ces compromis sont inévitables, mais ils ne doivent pas se faire au détriment rédhibitoire de l'un des trois grands enjeux — climat, biodiversité et ressources. Ces dimensions doivent être intégrées de manière équilibrée dans les processus décisionnels pour garantir la cohérence et l'efficacité des politiques mises en œuvre.

<u>Groupe 2 : Concepts et transversalité des enjeux</u>

Principales initiatives présentées

- **Réserves naturelles de France et Société mycologique de France** : thèse en cours sur la répartition des espèces actuelles et les évolutions en fonction des modèles du Giec.
- **Vicat** : Des cadres méthodologiques sont développés pour évaluer simultanément les impacts climatiques et biodiversité des projets, afin de privilégier des initiatives à double bénéfice. De nouveaux projets s'efforcent également d'intégrer les enjeux écologiques dans la planification territoriale, notamment grâce à des partenariats entre institutions académiques et acteurs publics.
- **Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) (chercheuse)** : Les synergies biodiversité et climat sont au cœur de nos recherches dans l'appui aux politiques publiques. Par exemple, nous ne dissocions pas les 2 aspects pour traduire l'adaptabilité de certaines espèces ou l'arrivée d'espèces invasives.
- **BGRM (chercheur, auteur Giec)** : Le Conservatoire du littoral, par l'achat de terrain, permet de garder un espace suffisant pour les sédiments et les écosystèmes. Cet exemple est emblématique pour les côtes et montre une prise en compte de l'adaptation au changement climatique de l'écosystème au niveau local.
- **École spéciale des travaux publics – Grande école d'ingénieurs de la construction (ESTP)** : démarrage d'un projet sur les sciences et la politique régionale d'aménagement du territoire et lancement de la chaire de génie civil écologique.
- **Ifremer** : un certain nombre de programmes prioritaires de recherche (PPR) et de PEPR en France (2020-2030) rapprochent biodiversité et climat, notamment OneWater, Solubiod, Océan et Climat, et Outremer.

Points clés abordés

Les concepts de « changements transformateurs » et d'« adaptation transformatrice » ont suscité des débats. Il a été recommandé de travailler sur des définitions partagées ou d'accepter une certaine polysémie pour permettre des échanges constructifs. Les participants ont insisté sur l'importance de publications scientifiques visant à alerter sur ces risques. Les solutions technologiques, notamment pour le climat, bien qu'attrayantes sur le papier, peuvent entraîner des impacts négatifs sur la biodiversité si elles ne sont pas rigoureusement évaluées. La santé des sols, bien qu'essentielle pour la biodiversité et l'adaptation au climat, reste un enjeu sous-estimé. Il est crucial de mieux intégrer ces dimensions dans les politiques européennes et internationales.
Les participants ont également souligné que les scénarios actuels du Giec ne permettent pas de prendre en compte les ODD pour la biodiversité, ni les inégalités Nord-Sud. Cette lacune pose question à l'approche des travaux du septième rapport d'évaluation du Giec (AR7), pour lequel le texte de cadrage est attendu en décembre — un point important à garder en tête pour influer en amont sur les orientations. En parallèle, la nécessité de renforcer la formation sur ces enjeux complexes auprès des ingénieurs a été soulevée, afin de mieux articuler les solutions techniques avec les impératifs environnementaux, sociaux et économiques.

Groupe 3 : Granularité et convergence des échelles

Le groupe s'est concentré sur la difficulté d'intégrer les différences d'échelle entre climat (global) et biodiversité (locale). Bien que des rapports régionaux existent au sein du Giec et de l'Ipbes, les participants ont noté que ces derniers peinent parfois à capturer les spécificités locales essentielles à la préservation de la biodiversité, à la diminution du changement climatique et à l'adaptation. Il n'y a pas eu de tour de table des initiatives pour ce groupe, pour laisser plus de temps aux réponses aux questions.

Points clés abordés

Il est nécessaire de développer des cadres d'analyse qui prennent en compte les interactions complexes entre climat, biodiversité et facteurs socio-économiques, à la fois à l'échelle locale et globale. L'océan est un exemple clé de convergence entre climat et biodiversité. Cependant, les participants ont noté un manque de succès concret à valoriser dans les initiatives actuelles. Il est crucial de s'appuyer sur des exemples marins pour inspirer des actions dans d'autres écosystèmes.

Les scénarios climatiques doivent mieux intégrer les rétroactions complexes des écosystèmes, notamment la manière dont le déclin de la biodiversité affecte les puits de carbone et les émissions globales. À cet égard, les discussions ont soulevé la pertinence de la prise en compte des échelles d'analyse dans les rapports du Giec : bien que les groupes I et II intègrent des données régionales, les projections globales souffrent encore d'un problème de résolution spatiale (ex. 50 km pour les modèles climatiques, contre des échelles beaucoup plus fines nécessaires à la mesure de la biodiversité). Cette différence de « pixélisation » entraîne un conflit d'échelle qui complexifie l'intégration des deux dimensions.

Concernant les milieux marins, il existe un risque de transformation globale du vivant océanique, un phénomène à très grande échelle et difficilement prévisible, qui pourrait avoir des conséquences majeures sur le climat. Pourtant, les scénarios actuels — notamment ceux utilisés dans les négociations climatiques — ne tiennent pas compte de ces incertitudes majeures. La biodiversité y est réduite à des

fonctions quantifiables, comme les puits de carbone, alors même que les interactions non quantifiables entre climat et vivant sont largement ignorées. Cela pose un vrai défi épistémologique : les politiques climatiques reposent en grande partie sur des modèles qui laissent de côté ce qui ne peut être chiffré, en particulier les contributions complexes du vivant.

Par ailleurs, nous parlons beaucoup des conséquences du changement climatique sur l'océan et la biodiversité, mais beaucoup moins de l'inverse : les effets du déclin du vivant sur la dynamique climatique. La perte de biodiversité, notamment dans les océans et les grands bassins tropicaux, pourrait inverser certaines fonctions écologiques — des zones historiquement puits de carbone devenant potentiellement émettrices. Ces phénomènes sont encore peu intégrés dans les scénarios climatiques, notamment dans ceux du groupe III du Giec, qui sous-tendent les stratégies pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Enfin, les participants ont souligné la difficulté à modéliser la complexité de la biodiversité, notamment en ce qui concerne les déplacements d'espèces (sauvages et cultivées), y compris à un niveau génétique.

Il devient essentiel de relier les processus physiques à des modèles agronomiques, en articulant des approches globales et territoriales, ne serait-ce que pour anticiper les impacts sur la sécurité alimentaire de milliards de personnes. Cela suppose aussi de renforcer l'intégration de ces enjeux dans la formation des ingénieurs et des scientifiques, pour mieux outiller la prise de décision dans un monde incertain.

Recommandations

- **Renforcer la collaboration interdisciplinaire** : encourager les échanges entre climatologues, biologistes, économistes, anthropologues, sociologues, historiens et autres experts pour élaborer des solutions holistiques.
- **Améliorer la communication et la sensibilisation** : Développer des supports accessibles (vidéos, résumés simplifiés) et renforcer les capacités des décideurs à intégrer ces enjeux.
- **Développer des cadres d'action locaux** : Promouvoir des initiatives régionales qui puissent servir de modèles reproductibles à plus grande échelle.
- **Renforcer l'évaluation critique des solutions technologiques** : renforcer les études d'impact sur la biodiversité avant la mise en œuvre de solutions technologiques à grande échelle.
- **Renforcer les interfaces internationales** : intégrer davantage les travaux du Giec et de l'Ipbes pour favoriser une meilleure prise en compte des interactions climat-biodiversité dans les politiques internationales en touchant d'autres domaines que l'environnement.

ATELIER 3 – L'IMPLICATION ET L'ENGAGEMENT AU SEIN DE L'IPBES ET DU GIEC

Cet atelier avait pour objectif de mobiliser les experts en s'appuyant sur les retours d'expérience d'experts déjà impliqués pour montrer les bénéfices et les freins de l'implication au sein de l'Ipbes et du Giec. Il s'agissait également de démontrer l'intérêt aux organismes et instituts de soutenir et de mettre en valeur l'implication de leurs employés au sein de l'Ipbes et du Giec.

Difficultés et freins à la participation au Giec et à l'Ipbes

Manque de temps : Participer à la rédaction ou à des relectures de rapports du Giec ou de l'Ipbes nécessite souvent un investissement de temps considérable, difficile à anticiper et à gérer dans le cadre des autres obligations professionnelles (enseignement, recherche). Ce manque de temps est d'autant plus problématique que les délais pour les relectures sont souvent courts, ce qui nuit à la qualité des commentaires fournis. Plusieurs participants expriment que leur implication au sein du Giec ou de l'Ipbes est souvent perçue comme une tâche chronophage et sans réel impact immédiat. Certains chercheurs considèrent que ces activités n'ont pas de valeur ajoutée directe dans leur carrière, ce qui les rend réticents à y participer.

Manque de reconnaissance et de valorisation : plusieurs chercheurs évoquent la **reconnaissance insuffisante** de leur implication, que ce soit au sein de leur institution ou par le biais de rémunération ou d'avantages matériels. L'engagement dans ces processus de revue et d'évaluation est souvent perçu comme une tâche non valorisée, qui n'est pas prise en compte par les employeurs, particulièrement dans le secteur privé ou dans certaines institutions académiques. Ainsi, les chercheurs doivent parfois réaliser ces tâches sur leur **temps personnel,** sans compensation ou soutien institutionnel adéquat. Cela entraîne un **désengagement progressif** si aucun retour n'est fourni sur l'impact de leur contribution. Par exemple, le Cirad rencontre des difficultés pour recruter des chercheurs pour participer aux relectures du Giec. Bien que l'organisme dispose d'une équipe de 400 personnes travaillant sur le changement climatique, seulement une quinzaine d'entre elles sont impliquées régulièrement dans ces relectures. Ce faible taux de participation est attribué au fait que cette implication n'est pas intégrée dans le cœur de leurs missions. Cela se traduit par un manque de motivation et de justification pour s'engager auprès de l'Ipbes ou du Giec, malgré leur importance. Un autre exemple concerne des chercheurs d'AgroParisTech, qui ont dû consacrer leur temps personnel pour leur implication auprès du Giec, ce qui leur a valu une évaluation défavorable quant à l'accomplissement de leurs missions. L'équilibre entre l'engagement scientifique dans ces instances et les obligations professionnelles (comme l'enseignement) est difficile à gérer. Dans certains cas, les chercheurs ne sont pas autorisés à y consacrer le temps nécessaire.

Problèmes de financement et de soutien : Un autre point crucial est le manque de **soutien financier**, notamment pour les déplacements des auteurs. Bien que des progrès aient été réalisés, comme la prise en charge des déplacements par le budget général, il reste des obstacles à l'affiliation des auteurs, qui n'est pas toujours clairement définie, ce qui complique la reconnaissance de leur implication. Les réunions des auteurs nécessitent souvent des fonds spécifiques, et ces coûts ne sont pas toujours couverts.

Problèmes de coordination et d'intégration des retours : Un autre problème relevé par les chercheurs est la difficulté d'intégrer leurs commentaires dans les rapports finaux. Parfois, les retours de la société civile et des chercheurs n'ont pas suffisamment de **poids**, notamment lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des publications scientifiques ou qu'ils sont reformulés par des délégations politiques.

De plus, les chercheurs mentionnent des **difficultés à suivre l'évolution de leurs commentaires** après qu'ils ont été envoyés, car les retours ne sont pas toujours communiqués de manière claire, ce qui limite la transparence du processus.

Formation et gestion des relecteurs : les chercheurs impliqués dans la relecture des rapports, comme ceux de l'Ipbes et du Giec, notent également des lacunes dans la **formation des relecteurs**. Par exemple, certains relecteurs n'ont pas une compréhension claire des **consignes** spécifiques à suivre, ce qui peut conduire à des commentaires mal formulés ou non argumentés.

Bénéfices et points positifs de l'implication auprès de l'Ipbes et du Giec

Participation croissante aux travaux du Giec/Ipbes : des chercheurs s'impliquent malgré des contraintes de temps et de reconnaissance institutionnelle. Un grand nombre d'organismes ont des chercheurs impliqués dans les relectures des rapports.

Reconnaissance et valorisation des contributions : par exemple, au CNRS, la participation au sein du Giec ou de l'Ipbes est bien reconnue, car cela atteste d'une légitimité scientifique et donne accès à un réseau de chercheurs international. La relecture et l'engagement sont de plus en plus pris en compte dans certaines institutions publiques.

Améliorations des processus de travail : des webinaires et formations sont organisés pour faciliter la relecture (ex. des webinaires et sessions organisées par la FRB, qui sont très appréciés) ou la participation des auteurs (ex. du comité national pour les changements globaux). Des propositions émergent pour mieux structurer les contributions et améliorer l'efficacité des relectures (guidelines, templates, formation des TSU et des auteurs principaux coordinateurs (CLAs)). Le Giec offre par exemple du *média training* pour les scientifiques afin de mieux communiquer sur leurs travaux.

Impact sur les politiques publiques et la recherche : Les rapports du Giec et de l'Ipbes influencent les politiques et les orientations stratégiques. S'impliquer dans ces évaluations offre une opportunité stratégique de valoriser l'expertise et les contributions de la recherche, renforçant ainsi son influence dans les débats internationaux sur la biodiversité. En contribuant à l'élaboration d'une base de connaissances robuste, ces travaux jouent un rôle clé dans l'élaboration de décisions politiques éclairées et la mise en place d'accords multilatéraux ambitieux. Le Comité français de l'Ipbes et le point focal du Giec soutiennent l'engagement des scientifiques et le dialogue avec les décideurs. Biodiversa+ utilise également l'identification des lacunes des connaissances et des données issues des rapports de l'Ipbes pour améliorer la recherche en biodiversité et orienter les décisions politiques en Europe.

Solutions proposées et pistes d'amélioration

- **Reconnaissance institutionnelle du temps d'implication et de l'impact des travaux :** Une des principales suggestions pour améliorer la participation aux travaux du Giec et de l'Ipbes est d'assurer une reconnaissance institutionnelle aux chercheurs impliqués. Cela passe par une meilleure intégration de ces derniers dans les processus institutionnels des organismes, ainsi que par la mise en place de moyens pour réduire les obstacles administratifs et institutionnels. Il est essentiel de valoriser leur contribution à ces rapports majeurs, en soulignant l'impact global de leur travail et en permettant que cette implication soit reconnue dans les carrières académiques et institutionnelles. Pour répondre au défi de la gestion du temps et de la reconnaissance, il est proposé de formaliser davantage le soutien aux chercheurs. Cela inclut des mesures telles qu'une reconnaissance officielle de leur implication, des incitations financières ou encore l'attribution de crédits de temps pour compenser leur investissement. Par exemple, il est suggéré de décharger les chercheurs d'une partie de leurs travaux de recherche pendant le temps d'implication auprès de l'Ipbes ou du Giec et d'attribuer systématiquement des pourcentages de temps dédiés à ces travaux, afin de mieux soutenir les auteurs et relecteurs engagés dans ces processus.
- **Renforcement du soutien opérationnel aux auteurs** : les auteurs impliqués dans ces processus doivent être soutenus par des réseaux de collaboration qui facilitent leur travail. Par exemple, l'Allemagne a mis en place un système où les auteurs coordinateurs sont soutenus par d'autres collègues pour gérer la bibliographie et la préparation des rapports, ce qui améliore l'efficacité et la qualité des contributions.
- **Améliorer la gestion des relectures et la transparence du processus :** Un point de friction majeur dans le processus d'évaluation des rapports est la gestion des délais de relecture. Les experts signalent fréquemment que ces délais sont trop courts, rendant difficile une relecture approfondie des documents. Pour y remédier, il serait pertinent d'allonger ces périodes et d'organiser des sessions de relecture préliminaire afin de limiter les erreurs dans les premières versions des rapports. Par ailleurs, il est essentiel de renforcer la transparence du processus de relecture. Les relecteurs et auteurs doivent être mieux informés sur la prise en compte de leurs commentaires dans les versions finales des rapports. La mise en place d'un système de suivi des retours permettrait d'accroître l'engagement des scientifiques en les impliquant davantage. Une solution simple, comme l'envoi d'une notification confirmant la prise en compte d'un commentaire, constituerait une première étape pour améliorer ce suivi.
- **Améliorer la diffusion des appels de l'Ipbes et du Giec :** Il est également suggéré d'améliorer la manière dont les appels à auteurs, à relecture et autres contributions sont diffusés. Actuellement, la diffusion de ces appels est parfois trop limitée, ce qui empêche certains chercheurs, notamment ceux des pays en développement, de s'engager dans ces travaux. Une large diffusion à travers les directeurs de laboratoires ou d'institutions pourrait permettre une meilleure mobilisation des scientifiques, tout en s'assurant que les experts adéquats soient sollicités. La question de l'accès et de la participation des auteurs des pays en développement est un point de tension. Il est souvent plus difficile pour ces chercheurs de trouver du temps et des financements pour s'impliquer dans ces travaux. Des dédommagements pour le temps de travail des auteurs, comme cela se fait parfois dans ces pays, peuvent constituer une solution pour rendre leur participation plus viable. De plus, il est recommandé d'améliorer les capacités des pays en développement pour équilibrer les groupes d'auteurs et garantir une meilleure correspondance entre les experts et les chapitres attribués.
- **Augmenter l'implication du secteur privé et de la société civile** : plusieurs participants soulignent l'importance de démocratiser le processus en y incluant davantage la société civile et le secteur privé, en plus des chercheurs académiques. Des retours de la société civile, qu'ils soient critiques ou

soutenus par des publications scientifiques, peuvent enrichir la perspective globale des rapports et les rendre plus pertinents pour les décideurs.

- **Formation et accompagnement des nouveaux contributeurs et relecteurs :** L'Ipbes et le Giec doivent encourager la formation des nouveaux contributeurs et relecteurs afin d'assurer une expertise de qualité, notamment dans les domaines moins explorés et une compréhension des processus et des attentes. Un soutien structuré devrait inclure des programmes de mentorat, où des chercheurs expérimentés guideraient les nouveaux auteurs. En parallèle, il est essentiel de renforcer la compréhension des processus de négociation politique pour préparer ces contributeurs aux dialogues sciences-politiques et aux discussions souvent politisées lors de l'approbation des rapports. Pour améliorer l'efficacité des relectures, il est également recommandé d'améliorer la sélection et la formation des coordinateurs de chapitres pour leur donner la capacité de structurer et de gérer les contributions scientifiques de manière cohérente.

ATELIER 4 – LA PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS IPBES ET GIEC PAR LES DECIDEURS POLITIQUES

Animé par le ministère chargé de l'environnement, l'objectif de cet atelier étaitde discuter de l'état actuel de la prise en compte des évaluations de l'Ipbes et du Giec par les décideurs. Cette réflexion portait sur les difficultés, les lacunes et les pistes d'amélioration pour renforcer l'impact de ces évaluations sur les décisions à différentes échelles (locale, nationale et internationale). L'atelier est le premier consacré à cette thématique, organisé lors d'une édition des rencontres Ipbes-Giec. Il a vocation à être pérennisé lors des futures éditions.

Points clefs abordés

La prise en compte des évaluations menées par l'Ipbes et le Giec est jugée inégale selon les échelles et les types de décideurs. Le constat des participants était plutôt positif. Une partie des conclusions est bien prise en compte. Toutefois, certaines sont instrumentalisées de manière opportuniste, d'autres restent insuffisamment intégrées dans les processus de décision. Cette utilisation contrastée des évaluations, couplée à des lacunes dans la programmation de la recherche, renforce l'impression d'un usage limité de ces plateformes. Dans certains cas, leurs conclusions ne sont mobilisées que dans des contextes contentieux, notamment lors de litiges. La prise en compte des évaluations est limitée par des jeux d'acteurs concurrentiels : quelle entreprise prendra le risque d'accroître son engagement en faveur de la biodiversité, tandis que le reste du marché demeure insensible et bénéficie d'un avantage concurrentiel ? Comment encourager ces engagements pionniers ?

Un des obstacles majeurs à l'utilisation efficace des conclusions de l'Ipbes et du Giec réside dans la perception des résumés destinés aux décideurs, ainsi qu'au fait que la notion de "décideur" est très large (décideurs publics et privés, société civile). Ceux-ci sont jugés trop généraux et peu exploitables à l'échelle locale ou régionale par les élus et décideurs locaux (mis à part les messages médiatiques généraux, les rapports sont très peu connus et utilisés). En conséquence, les décideurs recourent fréquemment à des intermédiaires, tels que des organisations comme l'Ademe, pour interpréter et adapter ces conclusions à leurs besoins plutôt que de s'appuyer directement sur les rapports des plateformes. La mobilisation effective de l'état des connaissances existantes par ces plateformes est inégale lors des grandes conférences internationales, notamment les Cop. Les négociateurs, ayant plutôt des formations généralistes et/ou diplomatiques, peinent à comprendre et à exploiter pleinement les conclusions des plateformes. Une méconnaissance généralisée de ces plateformes et de leur rôle subsiste aussi parmi les décideurs politiques nationaux, les entreprises et le grand public.

En outre, les résumés pour les décideurs sont principalement conçus pour orienter les politiques publiques, sans prendre en compte les besoins spécifiques d'autres types de décideurs, comme les entreprises. La question des cibles des rapports peut alors être posée : s'adresse-t-on correctement aux différentes catégories d'acteurs (décideurs, société civile, décideurs industriels) ? Par ailleurs, la sélection des experts au sein de l'Ipbes et du Giec est perçue comme peu transparente, ce qui peut nuire à la représentativité et à l'acceptabilité des résultats. Si la transparence est essentielle pour garantir la crédibilité du processus, une transparence excessive pourrait fragiliser ces plateformes en les exposant davantage aux critiques – formulées de manière croissante à l'encontre des plateformes.

L'Ipbes, plus encore que le Giec, bénéficie d'une médiatisation croissante - à renforcer - qui peut engendrer une pression sociale et un risque réputationnel accru à ignorer les conclusions de leurs évaluations. Il est donc nécessaire d'accroître sa notoriété non seulement auprès des décideurs, mais aussi de la société civile, afin d'en faire une référence incontournable sur les enjeux de biodiversité.

La concurrence entre acteurs sur des questions telles que la gestion des risques, qu'il s'agisse d'entreprises ou de gouvernements, complique la coordination et l'application des recommandations issues des plateformes. Une intermédiation s'avère ainsi nécessaire pour adapter ces évaluations en options concrètes et appropriées à chaque type d'acteur.

Enfin, si la communication sur les coûts de l'inaction est efficace pour attirer l'attention, elle ne garantit pas toujours la mise en œuvre de politiques publiques à long terme, en particulier lorsque ces coûts sont perçus comme relevant de la responsabilité d'autres acteurs. De plus, la prise de risque des différents acteurs est limitée par un manque de clarté des trajectoires.

Recommandations pour la France

- Créer un sigle français pour l'Ipbes afin de renforcer sa visibilité au niveau national, à l'instar du Giec.
- Clarifier la notion protéiforme de « décideurs » afin que les évaluations soient appropriées aux acteurs visés.
- Traduire systématiquement tous les résumés pour les décideurs en français, y compris les rapports importants comme celui du groupe II du Giec.
- Renforcer la formation des scientifiques sur les politiques de biodiversité et de climat, ainsi que des fonctionnaires nationaux et territoriaux et des politiciens sur les enjeux de biodiversité et de climat, tout au long de leur carrière, en y intégrant des présentations sur les plateformes Ipbes et Giec ainsi que leurs principales évaluations. À la fin du processus de rédaction des rapports, pourraient être organisés des échanges entre scientifiques et politiques afin de répondre dans le détail à toutes les questions qui pourraient se poser, pour favoriser une réelle intégration des conclusions dans les politiques publiques. Renforcer également l'appropriation au niveau local des travaux produits à un niveau intergouvernemental. Identifier précocement les thématiques où un appui scientifique aux négociateurs multilatéraux serait pertinent et les former en conséquence. Envisager une inclusion renforcée des auteurs Ipbes et Giec au sein des délégations nationales aux conférences internationales, afin que l'appui soit direct.
- Développer des supports pédagogiques accessibles, tels que des « résumés pour tous » simplifiant les messages clés des évaluations Ipbes et mobilisant des arguments puissants (ex. affects, scénarios, éléments quantitatifs).
- Organiser des « jurys citoyens » après chaque évaluation, afin qu'ils identifient quelles conclusions il est opportun de prendre en compte dans un contexte donné.
- Organiser des « réunions de consensus » après chaque évaluation, incluant une réunion citoyenne permettant aux experts de répondre directement aux questions du public et un échange entre auteurs des rapports et politiciens, distinctes des événements purement médiatiques.
- Renforcer la communication des résultats par des supports variés, notamment des vidéos, des infographies et des présentations synthétiques, en mobilisant des intermédiaires.
- Renforcer la communication auprès du grand public (en particulier s'agissant de l'Ipbes, souffrant d'un déficit de notoriété), par exemple en diffusant une lettre publique à chaque foyer français, résumant les principales conclusions des rapports des plateformes, accompagnée de liens vers des dialogues locaux avec les experts.

- Augmenter le soutien financier aux experts français contribuant aux plateformes, par exemple via des subventions du ministère de la Transition écologique.
- Créer une plateforme ouverte pendant les négociations (voire durant le travail en amont) afin d'informer les citoyens sur leur déroulé et les débats.

Recommandations pour les plateformes Ipbes et Giec

- Renforcer la transparence des critères de sélection des auteurs des évaluations, tout en justifiant les disciplines choisies pour chaque évaluation afin de maintenir la crédibilité scientifique.
- Produire des évaluations dont les conclusions sont déclinées selon les types d'acteurs, afin d'accroître leur prise en compte par les secteurs.
- Permettre la mobilisation des auteurs suite à l'approbation des évaluations afin qu'ils éclairent leur prise en compte par les décideurs. De manière générale, envisager l'approbation d'une évaluation comme un début, et non une fin.
- Veiller à un équilibre entre la transparence et la robustesse institutionnelle pour éviter une fragilisation face aux critiques.
- Évaluer plus précisément le temps nécessaire pour produire ces rapports et ajuster les attentes pour garantir une charge de travail soutenable.

ATELIER 5 – LES RECOMMANDATIONS DE L'IPBES ET DU GIEC POUR L'OCEAN

L'objectif de cet atelier était de rassembler les principales recommandations/options des communautés Giec et Ipbes françaises sur 4 des principales thématiques identifiées comme prioritaires pour les communautés scientifiques « océan » dans le cadre du congrès scientifique organisé en marge de la prochaine Conférence des Nations unies sur l'océan (*One Ocean Science Congress*).

SESSION 1

Question transversale : *Comment pouvons-nous concilier les besoins d'atténuation et d'adaptation au changement climatique via des solutions océaniques tout en intégrant la pluralité des systèmes de connaissances (autochtones, locaux, scientifiques) et en assurant une gestion équitable et responsable de l'océan, respectant à la fois les droits des populations humaines et non humaines ?*

Synthèse des réflexions

La discussion a mis en lumière la complexité des notions et la nécessité de clarifier les termes utilisés. Par exemple, certains participants ont souligné l'importance de privilégier le concept de « systèmes socio-culturels » plutôt que « systèmes de connaissances », pour mieux refléter la pluralité des contextes humains. De même, le terme « solutions » a été critiqué pour son implication que les réponses sont déjà identifiées, alors que l'objectif serait davantage de rechercher des trajectoires dynamiques et évolutives. Cette nuance est cruciale pour éviter les pièges de la « mal-adaptation ». L'idée de « droits des non-humains » a également été débattue : bien que de plus en plus évoquée, elle reste absente des cadres juridiques actuels, ce qui crée une incertitude sur les trajectoires possibles. Quant aux « solutions basées sur l'océan », leur définition suscite également des débats, reflétant la diversité des perspectives. Un point clé soulevé par les participants est que les notions de « durable » et d'« équitable » ne devraient pas être vues comme contradictoires ; elles représentent plutôt deux facettes d'une même approche holistique.
Les discussions ont soulevé l'importance de promouvoir la médiation entre scientifiques, incluant des disciplines variées, pour croiser les approches et les perspectives. Parallèlement, les savoirs autochtones, locaux et scientifiques doivent être coordonnés à travers des actions concrètes, afin de créer des solutions intégrées et adaptées.
Les solutions doivent être pensées à différentes échelles, qu'elles soient spatiales ou temporelles. Une vision globale doit être complétée par des actions locales pour répondre aux besoins spécifiques des écosystèmes et des communautés. Les aires marines protégées (AMP) apparaissent comme un outil crucial pour préserver des écosystèmes côtiers importants. Cependant, leur pérennité repose sur leur co-construction avec les parties prenantes, incluant les populations locales, afin de tirer parti des savoirs locaux et de garantir leur acceptabilité sociale. L'adaptation ne doit pas uniquement se concentrer sur les écosystèmes : elle doit également inclure l'adaptation des sociétés humaines. Cela nécessite de repenser les interactions humains-nature pour qu'elles soient mutuellement bénéfiques.
Enfin, les participants ont souligné l'importance d'instaurer des espaces de discussion, tant au niveau politique qu'au niveau citoyen. Ces lieux permettraient d'articuler les différentes voix et d'explorer des trajectoires communes.

Thème 1 : Intégrer les systèmes de connaissance, en mettant l'accent sur la responsabilité et le respect de l'océan

Questions posées :
Comment intégrer les savoirs autochtones et locaux dans les stratégies mondiales de gestion de l'océan afin d'assurer une gestion respectueuse et inclusive, favorisant la redevabilité ?
Quelles mesures peuvent être prises pour protéger le patrimoine culturel matériel et immatériel sous-marin et côtier, tout en promouvant l'éducation et la connaissance de l'océan ?
Comment les droits des humains et des non-humains à un océan sain peuvent-ils être inclus dans les initiatives de gestion durable de l'océan ?

Points clefs abordés

Les participants ont questionné la formulation même de cette problématique, soulignant son ancrage dans une perspective très occidentale. La notion de « stratégies mondiales de gestion » a été jugée floue et parfois déconnectée des réalités locales. De plus, « intégrer les savoirs autochtones et locaux » ne peut se faire en les isolant de leur contexte : ces savoirs sont intrinsèquement holistiques, mêlant nature, culture et spiritualité. Il est crucial d'éviter une vision fragmentée séparant la nature de la culture.
Pour intégrer efficacement ces savoirs, il est impératif d'impliquer directement les populations concernées. Les communautés autochtones et locales doivent être entendues, et leur voix traduite en actions concrètes. Des exemples de cadres comme l'Ipbes (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) et LINKS (programme Unesco sur les savoirs locaux et autochtones) montrent des approches prometteuses. Cela inclut la reconnaissance des différences entre systèmes de connaissances et leur traduction dans des contextes de gouvernance mondiale.
Les participants ont insisté sur le rôle fondamental de l'éducation, non pas comme un simple outil de sensibilisation, mais comme une solution réellement transformatrice. Cela demande une prise de conscience collective de son importance et de ses liens profonds avec les écosystèmes océaniques, la création de programmes éducatifs intégrant des dimensions locales et globales, tout en valorisant les récits, les pratiques et les savoirs des communautés riveraines et la reconnaissance des droits des communautés locales à préserver leur héritage culturel en lien avec l'océan.
Les droits des non-humains à un océan sain restent un concept émergent, avec peu de reconnaissance juridique à ce jour. La parution récente de documents tels que ceux de l'Agence française de développement (AFD) sur les droits de la nature pourrait toutefois ouvrir des perspectives. Les participants ont souligné qu'une gestion durable de l'océan nécessite :

- Une approche éthique et systémique : plutôt que de considérer les humains et les non-humains séparément, il faut concevoir les droits et les responsabilités dans une interdépendance.
- Un cadre juridique évolutif : les initiatives devraient inclure des réflexions sur l'élaboration d'un cadre légal global qui reconnaisse explicitement ces droits, tout en s'inspirant des pratiques locales et des traditions autochtones.

Thème 2 : Efficacité, équité et sécurité des approches fondées sur l'océan pour atteindre les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris sur le climat

Questions posées :

Quelles sont les approches basées sur la nature les plus efficaces pour atténuer le changement climatique dans les zones côtières tout en garantissant l'équité pour les communautés locales ?
Comment les énergies renouvelables basées sur l'océan (éolienne, solaire, marémotrice, etc.) peuvent-elles être développées de manière à minimiser les impacts sur les écosystèmes marins tout en maximisant les bénéfices pour l'ensemble de la société ?
Quels sont les principaux obstacles à la mise en œuvre de stratégies d'adaptation au changement climatique liées à l'océan, et comment pouvons-nous les surmonter en intégrant des solutions innovantes qui bénéficient à l'ensemble des populations ?

Points clefs abordés

Les participants ont souligné l'importance de protéger et de restaurer les écosystèmes côtiers en tant que solutions naturelles efficaces pour atténuer le changement climatique. Ces écosystèmes, tels que les mangroves, les herbiers marins et les récifs coralliens, jouent un rôle clé en capturant le carbone et en réduisant les impacts des phénomènes climatiques extrêmes. Cependant, leur mise en œuvre doit être guidée par des principes d'équité, en veillant à ce que les bénéfices soient partagés avec les communautés locales et que ces dernières soient pleinement impliquées dans la gestion et la gouvernance.
Le développement des énergies renouvelables telles que l'éolien offshore, le solaire flottant et la marémotrice a été identifié comme une opportunité majeure pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, les participants ont souligné plusieurs enjeux :

- **Minimiser les impacts écologiques** : ces technologies peuvent affecter les écosystèmes marins par des perturbations physiques, sonores et chimiques. Une planification rigoureuse et des études d'impact environnemental approfondies sont nécessaires.
- **Assurer des bénéfices sociétaux équitables** : les projets doivent éviter de renforcer les inégalités sociales existantes. Par exemple, les termes « ensemble de la société » ou « ensemble des populations » ont été critiqués pour leur tendance à invisibiliser les systèmes de domination et les disparités structurelles. L'objectif doit être de garantir que les communautés vulnérables, notamment celles vivant dans les zones côtières, soient prioritairement bénéficiaires des retombées économiques et énergétiques.

Les participants ont identifié plusieurs obstacles clés à la mise en œuvre des stratégies d'adaptation. Si les indicateurs existants permettent de mesurer les progrès, leur simplification excessive peut conduire à une perte de compréhension des dynamiques complexes en jeu. Une approche plus nuancée est nécessaire pour éviter de réduire la diversité des contextes locaux à des données quantitatives uniquement. Le concept même de « solution » a été remis en question. Il est préférable de parler de trajectoires évolutives et adaptées aux contextes spécifiques, plutôt que de solutions universelles.

SESSION 2

Question transversale : *Comment les pratiques actuelles de gestion durable et équitable des écosystèmes marins et côtiers influencent-elles les systèmes alimentaires basés sur l'océan ? Comment pouvons-nous, à partir de cette analyse, promouvoir des systèmes alimentaires sûrs et durables tout en préservant ces écosystèmes ?*

Synthèse des réflexions

Les « pratiques de gestion durable » mentionnées dans la question existent principalement à des échelles très locales et ne sont pas toujours réellement durables. Les pratiques actuelles ne permettent pas toujours de répondre aux enjeux globaux de préservation des écosystèmes marins. La gestion des écosystèmes marins se heurte encore à des lacunes dans leur compréhension, ce qui limite l'efficacité des mesures mises en place. La question initiale ne mentionne pas explicitement le changement climatique, alors qu'il a un impact majeur sur les ressources marines et les systèmes alimentaires. Une vision interconnectée est nécessaire pour mieux intégrer ce facteur dans les réflexions.

Les participants ont relevé un manque de recul sur les indicateurs utilisés pour évaluer la gestion durable des écosystèmes marins. Bien qu'ils facilitent l'évaluation des progrès, ils peuvent manquer de nuance et réduire la complexité des interactions écosystémiques. Des efforts doivent être faits pour mieux comprendre les écosystèmes marins et améliorer les outils et indicateurs permettant de guider les décisions et d'évaluer leur impact.

L'importance de réunir les parties prenantes (usagers, pêcheurs, décideurs politiques) pour construire des solutions collectives et partagées à plusieurs échelles a été soulignée. Toutefois, les enjeux de confiance entre ces acteurs doivent être pris en compte pour garantir une coopération efficace. La pêche doit être envisagée comme un élément d'un système plus vaste, en lien avec l'agriculture et d'autres secteurs économiques et environnementaux. L'aquaculture offre un potentiel pour répondre aux besoins alimentaires croissants. Cependant, cette solution doit être développée avec précaution pour éviter tout impact négatif sur les écosystèmes marins. Des structures comme le CIEM (Conseil international pour l'exploration de la mer) peuvent fournir des cadres pour intégrer la gestion des écosystèmes marins et des ressources halieutiques dans des démarches globales et cohérentes.

Thème 3 : Protection et restauration des écosystèmes marins et côtiers pour assurer une gestion durable et équitable

Questions posées :

Comment équilibrer la mise en œuvre des AMP avec les besoins et les droits des communautés locales afin de garantir à la fois la santé de l'écosystème et l'équité sociale ?
Quelles sont les stratégies les plus efficaces pour intégrer la planification de l'espace marin à la restauration des écosystèmes afin de lutter contre la pollution et d'autres formes de dégradation ?
Comment tirer parti de la relation entre la santé de l'océan et le bien-être humain pour obtenir le soutien du public en faveur des efforts de conservation et de restauration du milieu marin ?

Points clefs abordés

- **Participation des communautés locales** : pour garantir la santé des écosystèmes marins et l'équité sociale, il est essentiel d'inclure les communautés locales dans toutes les étapes de conception, de mise en œuvre et de gestion des AMP. Ces populations, directement concernées, doivent être reconnues comme des partenaires clés plutôt que de simples bénéficiaires ou sujets des mesures mises en place.
- **Co-construction et concertation pérenne** : la mise en place de processus de co-construction permet de respecter les besoins et les droits des communautés tout en assurant une gestion durable des écosystèmes. Cela passe par la création d'espaces de concertation réguliers, où toutes les parties prenantes (y compris celles parfois invisibles ou marginalisées) peuvent s'exprimer et contribuer aux décisions. Ces espaces doivent être conçus pour durer, afin d'assurer une gouvernance adaptative et équitable.
- **Équité et inclusion** : les politiques associées aux AMP doivent veiller à ne pas reproduire ou renforcer des inégalités sociales ou économiques existantes. Une attention particulière doit être portée aux groupes vulnérables pour s'assurer qu'ils bénéficient des avantages des AMP et ne subissent pas de pertes disproportionnées.
- **Solutions fondées sur la nature (SfN)** : ces approches, qui utilisent les fonctions des écosystèmes pour répondre à des problématiques sociétales comme la pollution ou la dégradation des milieux, sont particulièrement adaptées pour intégrer la planification spatiale à la restauration. Elles permettent de combiner des objectifs environnementaux et sociaux tout en créant des bénéfices pour les communautés locales**.**
- **Réduction des pressions en amont** : avant d'envisager des actions de restauration des écosystèmes, il est impératif d'identifier et de réduire les causes premières de leur dégradation. Cela inclut des mesures pour diminuer la pollution (comme les rejets chimiques, plastiques ou agricoles), réguler l'exploitation des ressources et prévenir les activités humaines destructrices. Sans cette étape préalable, les efforts de restauration risquent de ne pas être pérennes.
- **Planification intégrée** : la planification spatiale marine doit intégrer les activités humaines (pêche, aquaculture, tourisme, transport maritime) tout en visant la préservation et la restauration des écosystèmes. Une approche holistique permet d'identifier les synergies et les conflits potentiels pour mieux les gérer, en associant les acteurs concernés à chaque étape.

- **Lien entre océan et bien-être** : la santé de l'océan a une influence directe sur le bien-être humain, que ce soit par les services écosystémiques qu'il offre (alimentation, protection côtière, régulation du climat) ou par son impact sur la qualité de vie des populations côtières. Mieux communiquer sur ces interconnexions peut mobiliser un soutien accru pour les efforts de conservation et de restauration.
- **Mobilisation publique** : pour une mobilisation accrue du public, il est nécessaire de sensibiliser aux bénéfices concrets d'un océan en bonne santé, en montrant les impacts positifs sur les conditions de vie des communautés ou des sociétés. Cela peut inclure des campagnes éducatives, des projets communautaires ou des initiatives participatives qui permettent de renforcer l'engagement citoyen.
- **Créer un récit positif** : mettre en avant des exemples concrets et inspirants de conservation réussie peut aider à construire un récit collectif autour de la valeur de l'océan et du rôle que chacun peut jouer dans sa préservation. Cela inclut des récits sur des projets locaux ayant amélioré à la fois l'environnement et le bien-être des populations.

Thème 7 : Durabilité, équité et sécurité des systèmes alimentaires basés sur l'océan

Questions posées :

Quelles sont les politiques nécessaires pour garantir que la pêche et l'aquaculture industrielles soient gérées de manière durable tout en étant équitables et accessibles à toutes les générations ?
Comment rendre les systèmes alimentaires basés sur l'océan plus sûrs et plus résistants aux changements environnementaux tout en soutenant la sécurité alimentaire mondiale ?
Quel rôle les aliments aquatiques peuvent-ils jouer dans la promotion de la souveraineté alimentaire et l'amélioration des régimes alimentaires, et comment pouvons-nous garantir que ces aliments sont sûrs et accessibles à tous ?

Points clefs abordés

- **Résilience aux changements environnementaux** : Afin de rendre les systèmes alimentaires océaniques plus sûrs et résilients aux impacts du changement climatique, il est nécessaire de développer des pratiques durables de gestion des pêches et de l'aquaculture, en utilisant des approches écologiques et des technologies adaptées pour faire face aux défis environnementaux croissants. Cela passe aussi par une plus grande diversification des sources alimentaires maritimes, afin de réduire la vulnérabilité des systèmes aux variations climatiques.
- **Accessibilité et équité intergénérationnelle** : il est primordial de s'assurer que la gestion de la pêche et de l'aquaculture industrielles ne sacrifie ni l'environnement ni les générations futures. Cela implique des politiques qui garantissent un accès équitable aux ressources maritimes tout en promouvant la durabilité des pratiques de pêche.
- **Gestion durable et adaptation des activités industrielles** : la question de la compatibilité entre industries et durabilité est centrale. Certaines activités industrielles, telles que la pêche intensive ou l'aquaculture à grande échelle, sont souvent perçues comme incompatibles avec les objectifs de durabilité. Il devient nécessaire de repenser ces pratiques industrielles en favorisant une régulation stricte, des technologies plus responsables et la réduction de leur impact environnemental.

- **Transformation et traçabilité** : le système de production et de transformation des aliments marins doit être abordé dans son ensemble, au-delà de la simple consommation. Cela inclut des pratiques de transformation durables qui garantissent la sécurité alimentaire, une gestion responsable des produits marins et la création de circuits de distribution plus équitables et transparents. Le renforcement de partenariats avec les chercheurs pour améliorer les techniques de production, de transformation et de distribution est également crucial pour garantir la pérennité et la sécurité des systèmes alimentaires marins.
- **Systèmes de régulation et de gouvernance** : Une gestion durable de la pêche et de l'aquaculture repose sur des politiques publiques renforcées, la mise en place de mécanismes de surveillance efficaces et une gouvernance inclusive qui implique tous les acteurs, des producteurs locaux aux organisations internationales, pour garantir une gestion partagée et équitable des ressources maritimes.
- **Renforcer les liens entre agriculteurs et pêcheurs** : Une réflexion alimentaire holistique, intégrant les pratiques agricoles et de pêche, est essentielle pour garantir une gestion durable et équitable des ressources naturelles. Le renforcement des liens entre agriculteurs et pêcheurs permettrait de partager des connaissances et des stratégies visant à protéger à la fois les terres et l'océan, en tenant compte des impacts croisés entre les systèmes terrestres et marins. Ces synergies peuvent offrir des solutions plus durables et renforcer les résiliences face aux crises environnementales.
- **Soutien à la sécurité alimentaire mondiale** : les aliments aquatiques peuvent jouer un rôle crucial dans la souveraineté alimentaire, notamment pour les populations côtières et rurales dépendantes des ressources maritimes. Cependant, la question de leur accessibilité universelle reste une préoccupation. Ces aliments ne sont pas toujours accessibles à toutes les populations en raison des prix, des systèmes de distribution ou de la précarité des infrastructures locales. L'intégration des systèmes alimentaires océaniques dans les stratégies de sécurité alimentaire mondiale est donc essentielle pour soutenir les populations, notamment dans les régions côtières et insulaires. Cela implique de valoriser les produits de la mer dans des circuits alimentaires qui sont à la fois écologiques, éthiques et résilients, en garantissant leur accessibilité même dans un contexte de changement climatique.
- **Circuits courts et durabilité** : L'un des leviers proposés pour garantir la durabilité et l'équité des systèmes alimentaires marins est de développer des circuits courts pour favoriser une consommation locale, réduire l'empreinte carbone et assurer une rémunération équitable des producteurs locaux. Ces circuits permettent également de renforcer la traçabilité et la sécurité des produits alimentaires marins**.**

Recommandations

- **Clarifier les concepts utilisés dans les politiques climatiques liées à l'océan** est essentiel pour éviter les malentendus et adopter une approche évolutive, prenant en compte la diversité des systèmes socio-culturels et des visions du monde.
- **Favoriser l'intégration équitable des savoirs autochtones, locaux et scientifiques** passe par leur mise en dialogue dans des cadres de gouvernance partagée, en respectant les liens profonds entre nature, culture et spiritualité.
- **Co-construire des trajectoires d'adaptation à différentes échelles** permet de répondre aux besoins spécifiques des écosystèmes et des communautés, en valorisant les AMP comme outils de gestion adaptative et sociale.
- **Développer des solutions fondées sur la nature et les énergies marines renouvelables** doit se faire en minimisant les impacts sur les écosystèmes et en garantissant une répartition juste des bénéfices pour les populations côtières vulnérables.
- **Inclure les droits des non-humains dans la gestion durable de l'océan** ouvre la voie à une approche éthique et juridique systémique, en s'inspirant des traditions autochtones et des innovations en droit de la nature.
- **Créer des espaces de dialogue politique et citoyen** est indispensable pour faire émerger des décisions partagées, renforcer l'appropriation collective des enjeux océaniques et construire des réponses adaptées, durables et inclusives.
- **Repenser la gouvernance** pour intégrer des approches participatives et inclusives pour concevoir des stratégies adaptées aux besoins locaux.
- **Promouvoir l'innovation sociale et technologique** pour que les solutions technologiques soient associées à des transformations sociales pour garantir une véritable durabilité et une résilience.
- **Éviter d'aggraver les inégalités climatiques** car toute adaptation doit viser explicitement à réduire les inégalités existantes plutôt que de les perpétuer ou les aggraver.
- **Impliquer les communautés locales dans la gestion des écosystèmes marins** est essentiel pour garantir l'équité sociale et l'efficacité des Aires Marines Protégées, à travers des processus de co-construction pérennes et inclusifs.
- **Renforcer la gouvernance intégrée** permet de mieux articuler la planification spatiale, la restauration écologique et la régulation des usages (pêche, aquaculture, tourisme), tout en réduisant les pressions à la source.
- **Promouvoir des systèmes alimentaires marins durables et équitables** implique de rendre compatibles les activités industrielles avec la préservation des ressources, en soutenant des pratiques responsables et une gestion intergénérationnelle.
- **Améliorer l'accès universel à des aliments marins sûrs et nutritifs** suppose de renforcer la traçabilité, la transformation durable et les circuits courts, tout en luttant contre les inégalités d'accès.
- **Articuler les connaissances scientifiques et locales** en favorisant la collaboration entre pêcheurs, agriculteurs et chercheurs, pour développer des solutions adaptées aux enjeux écologiques et alimentaires.
- **Mobiliser le public autour d'une vision positive de l'océan** passe par une meilleure communication sur les liens entre santé marine et bien-être humain, afin de susciter un engagement large et durable.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les rencontres Ipbes-Giec 2024 ont constitué un moment clé de convergence entre les communautés d'experts sur la biodiversité et le climat, en leur offrant un espace d'échange propice à l'enrichissement mutuel. Les présentations croisées des deux plateformes par les points focaux nationaux et les auteurs des rapports ont renforcé la compréhension réciproque de leurs processus et des travaux en cours. En 2025, une nouvelle étape s'ouvrira avec le lancement simultané du 7e rapport du Giec et de la seconde évaluation mondiale de l'Ipves sur la biodiversité et les services écosystémiques. Cette concomitance représente une opportunité majeure de collaboration, à saisir pleinement dans les années à venir.

Ces rencontres ont également permis d'explorer plus en profondeur le paysage, riche et complexe, de l'interface science-politique sur l'océan. Au-delà du Giec et de l'Ipbes, d'autres initiatives jouent un rôle essentiel. Le WOA propose des bilans réguliers de l'état du milieu marin à l'échelle globale et suprarégionale, incluant ses dimensions socio-économiques. La COI-Unesco, à travers notamment la Décennie pour les sciences océaniques, promeut la coopération internationale via des programmes de recherche, des services et le renforcement des capacités, avec pour objectif une meilleure connaissance et une gestion durable de l'océan. Parallèlement, la mise en place de l'Ipos vise à fournir aux États des recommandations scientifiques exploitables pour la mise en œuvre de leurs engagements en faveur d'un océan durable. Face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité marine, il devient impératif de renforcer la coordination et l'intégration de ces différentes initiatives pour maximiser l'impact des travaux scientifiques sur les politiques publiques et la société civile.

Les ateliers d'échanges et de discussions ont permis d'approfondir les interactions entre changement climatique et biodiversité, et d'identifier des stratégies et solutions communes à ces deux enjeux. Les échanges ont mis en lumière des initiatives existantes, les défis rencontrés, ainsi que des recommandations pour améliorer l'intégration des problématiques climat-biodiversité dans les politiques publiques et les actions de terrain. Un défi récurrent évoqué fut celui de l'articulation des échelles d'analyse, entre dynamiques climatiques globales et forte variabilité locale de la biodiversité, générant des conflits d'échelles dans les modèles et la prise de décision. L'importance d'un dialogue interdisciplinaire renforcé, incluant les sciences naturelles et sociales ainsi que les savoirs issus de l'expérience des acteurs de terrain (naturalistes, professionnels, usagers), est apparue essentielle pour une compréhension plus fine et une co-construction des solutions. Les participants ont également souligné la difficulté persistante à modéliser les interactions complexes et les rétroactions entre climat et vivant, telles que l'impact du déclin de la biodiversité sur les puits de carbone, qui demeurent insuffisamment intégrées dans les scénarios climatiques actuels. L'urgence de la situation, notamment en milieu marin, appelle une coordination renforcée entre les initiatives scientifiques et les politiques publiques.

Les échanges ont également permis une évaluation critique des processus internationaux de l'Ipbes et du Giec. Des propositions concrètes ont été formulées pour améliorer la mobilisation des experts, notamment français, que ce soit pour des rôles à responsabilité (co-présidence, coordination, rédaction de chapitres), pour les relectures ou l'organisation d'événements. Une attention particulière a été portée à la nécessité d'une plus grande inclusivité, avec une meilleure intégration des parties prenantes, telles que les gestionnaires d'écosystèmes, les collectivités locales ou les IPLC. Ces derniers détiennent des savoirs précieux mais encore trop peu pris en compte dans les processus de décisions.

L'atelier a aussi souligné l'importance d'un recours élargi aux sciences humaines et sociales, bien au-delà de l'économie, pour enrichir les analyses. Une recommandation forte a ainsi émergé : mettre en place des mécanismes permettant l'intégration effective des savoirs non académiques et des disciplines variées dans les processus d'évaluation. Cette ouverture est perçue comme un levier fondamental pour renforcer la légitimité des expertises internationales et favoriser l'appropriation de leurs conclusions par les décideurs et le grand public.

Plusieurs pistes concrètes d'action ont été identifiées pour les points focaux nationaux et la FRB : améliorer la communication à travers des formats accessibles (vidéos, synthèses vulgarisées), renforcer les capacités des décideurs à appréhender ces enjeux, promouvoir des initiatives régionales reproductibles, former les nouveaux contributeurs et les familiariser aux processus de négociation science-politique. D'autres propositions seront transmises aux secrétariats internationaux des plateformes, notamment encourager les échanges interdisciplinaires ; soutenir l'évaluation critique des solutions technologiques ; renforcer les synergies entre l'Ipbes et le Giec ; améliorer la diffusion de leurs appels à contributions ; faciliter la participation des experts des pays en développement ; et enfin, accroître l'implication du secteur privé et de la société civile via des processus de participation plus ouverts. D'autres recommandations seront également adressées aux organismes et de recherche et organismes de financement : reconnaître institutionnellement l'engagement des experts et leur apporter un soutien logistique et financier renforcé.

Les rencontres Ipbes-Giec 2024 ont aussi nourri une réflexion pour une meilleure intégration des enjeux croisés climat-biodiversité appliqués à l'océan, dans la perspective de la conférence Unoc-3. Plusieurs pistes concrètes ont émergé : clarifier les concepts utilisés, en privilégiant par exemple l'idée de « trajectoires dynamiques et évolutives » plutôt que de « solutions » uniques ; reconnaître la diversité des systèmes socioculturels ; et surtout, garantir un dialogue équitable entre les différentes formes de savoirs. L'implication directe des communautés locales dans la conception, la gouvernance et la mise en œuvre des politiques (telles que les AMP ou les projets d'énergies marines renouvelables) a été identifiée comme essentielle à la fois pour l'efficacité écologique et pour la justice sociale. Enfin, la nécessité d'une gouvernance intégrée et inclusive a été soulignée, notamment pour mieux articuler planification spatiale, restauration, régulation des usages et réduction des pressions à la source.

L'ensemble de ces recommandations seront intégrées au sein de plusieurs livrables du projet européen RESPIN : *Report on landscape analysis of capacity building* et *Report on capacity building needs of IPBES/IPCC focal points* pour y apporter des compléments à l'identification des besoins en renforcement des capacités pour les experts, les parties prenantes, les acteurs locaux et les points focaux nationaux et ainsi pouvoir développer des actions pertinentes répondant à ces besoins.

La prochaine édition des rencontres Ipbes-Giec, prévue en 2026, permettra de faire un bilan de la dynamique internationale, notamment concernant le rapprochement entre l'Ipbes et le Giec. L'objectif sera toujours de réunir les communautés de recherche, les décideurs publics et privés et les parties prenantes sur les enjeux de biodiversité et de climat à un niveau international en pérennisant certains sujets clefs comme les retours d'expérience des experts et organisations impliqués ou les échanges sur la prise en compte des recommandations Ipbes-Giec par les décideurs. Ce sera également l'occasion de cibler les acteurs et décideurs locaux pour mettre en avant les initiatives nationales et régionales sur la biodiversité et le climat.